

Livret des enseignements

Licence de sociologie 2020-2021

Faculté de sociologie
Université de Bordeaux
Collège Sciences de l'Homme
Campus Victoire

SOMMAIRE

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	6
L1 – SEMESTRE 1	7
U.E. Sociologie générale S1 (6 ECTS)	7
Enseignement : CM Introduction à la sociologie (24h).....	7
Enseignement : TD Auteurs et textes (12h)	8
U.E. Sociologies thématiques S1 (6 ECTS)	8
Enseignement : CM Sociologie du genre, du sexe, de la sexualité (18h).....	8
Enseignement : CM Classes sociales et inégalités (18h)	9
Enseignement : TD Faits et analyses (20h)	10
U.E. Connaissance du monde contemporain S1 (6 ECTS)	10
Enseignement : CM Histoire de la pensée économique (24h)	10
Enseignement : CM Histoire politique des XIX ^e et XX ^e siècles (24h).....	11
UE Méthodes en sociologie S1 (3 ECTS)	11
Enseignement : CM Sociologie quantitative (18h) et TD Analyse quantitative sous Excel (6h).....	11
U.E. Découverte des SHS S1 (3 ECTS)	12
Enseignement : CM Introduction à la psychologie (24h) (UE FaME)	12
Liste à choix Pluridisciplinarité en SHS (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 2	13
U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Discriminations (30h)	13
U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Âges de la vie (30h)	13
U.E. Méthodologie du travail étudiant S1 (3 ECTS)	13
Enseignements : CM Méthodologie du travail étudiant (6h) et TD Techniques d'expression (8h).....	13
Enseignement : Recherche documentaire (3h)	13
L1 – SEMESTRE 2	15
U.E. Sociologie générale S2 (6 ECTS)	15
Enseignement : CM Histoire de la sociologie (24h)	15
Enseignement : TD Auteurs et textes (12h)	16
U.E. Sociologies thématiques S2 (6 ECTS)	16
Enseignement : CM Sociologie de l'école (24h) (UE FaME).....	16
Enseignement : CM Sociologie de la déviance (24h)	17
Enseignement : TD Faits et analyses (20h)	17
U.E. Connaissance du monde contemporain S2 (6 ECTS)	17
Enseignement : CM Politiques économiques (24h)	17
Enseignement : CM Histoire du capitalisme (24h).....	17
Liste à choix Découverte des SHS S2 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 4	18
U.E. Psychologie sociale S2 (24h)	18
U.E. Démographie (24h)	18
U.E. Anthropologie sociale et culturelle (24h)	19
U.E. FaME- Connaissance de l'environnement éducatif (12 h).....	19
Liste à choix Pluridisciplinarité en SHS (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 5	20
U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Risques (30h).....	20
U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Santé (30h).....	20

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Éducation (30h) (UE FaME).....	20
U.E. FaME- Fondamentaux de la langue française (24h)	20
U.E. FaME – Consolidation en mathématique pour enseigner (24h).....	21
U.E. Méthodes en sociologie S2 (3 ECTS).....	21
Enseignement : CM Le regard sociologique (10h).....	21
Enseignement : TD Observation (12h).....	21
U.E. Méthodologie du Travail étudiant S2 (3 ECTS)	22
Enseignements : TD Techniques d'expression (8h).....	22
U.E. Anglais S2 (3 ECTS)	22
Enseignements : Enseignement hybride (TD distance, TD présentiel, CM) (28h).....	22
L2 – SEMESTRE 3	24
U.E. Sociologie générale S3 (3 ECTS)	24
Enseignement : CM Sociologie de la première modernité (24h).....	24
U.E. Sociologies thématiques S3 (6 ECTS).....	25
Enseignement : CM Sociologie du travail (24h).....	25
Enseignement : CM Sociologie de l'action collective (24h).....	26
Enseignement : TD Documents et synthèses (20h)	26
U.E. Connaissance du monde contemporain S3 (3 ECTS).....	27
Enseignement : CM Histoire sociale de la France XIX ^e -XX ^e siècles (24h).....	27
Liste à choix Sociologies spécialisées 1 S3 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 8... 27	27
U.E. Intégration et sociétés multiculturelles (12h CM).....	27
U.E. Drogues et sociétés (12h CM)	28
U.E. Sociologie des sciences (12h CM)	28
U.E. Sociologies visuelles (12h CM)	29
U.E. Elites et Guerres (12h CM)	29
U.E. Sociologie du <i>care</i> (12h CM).....	30
U.E. Sociologie de la famille (12h CM)	30
U.E. Sociologie des organisations internationales (12h CM).....	31
Liste à choix Découverte des SHS S3 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 8	31
U.E. Économie : Mondialisation et crises (24h CM).....	32
U.E. Apports disciplinaires en anthropologie sociale (24h CM)	32
U.E. Apports disciplinaires en sciences de l'éducation (24h CM) (UE FaME)	33
U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Discriminations (30h)	33
U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Âges de la vie (30h)	33
U.E. FaME Aspects motivationnels et socio-affectifs des apprentissages (20h)	33
U.E. FaME Histoire et philosophie de l'éducation (22h)	33
U.E. FaME Situations et interactions éducatives (22h).....	34
U.E. Méthodes en sociologie S3 (6 ECTS).....	34
Enseignement : CM Méthodologie de l'enquête (12h).....	34
Enseignement : TD Enquête exploratoire (13,5h).....	35
U.E. Méthodologie du travail étudiant S3 (3 ECTS)	35
Enseignement : TD Culture et compétences numériques (20h TD).....	35
Enseignement : TD Recherche documentaire (2h TD)	36
U.E. Connaissance du monde professionnel S3 (3 ECTS)	36
Enseignements : CM et TD Connaissance du monde professionnel (6h CM et 6h TD).....	36
L2 – SEMESTRE 4	37

U.E. Sociologie générale S4 (3 ECTS)	37
Enseignement : CM Épistémologie (24h)	37
U.E. Sociologies thématiques S4 (6 ECTS)	38
Enseignement : CM Sociologie de l'État (24h)	38
Enseignement : CM Sociologie de la santé (24h)	38
Enseignement : TD Questions et argumentation (20h)	39
U.E. Connaissance du monde contemporain S4 (3 ECTS)	39
Enseignement : CM Institutions et vie politique en France (24h)	39
Liste à choix Sociologies spécialisées 2 S4 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 7...	40
U.E. Sociologie de la ville (12h CM)	40
U.E. Sociologie de l'environnement (12h CM)	40
U.E. Sociologie de l'innovation (12h CM)	41
U.E. Sociologie de l'immigration : perspectives internationales (12h CM)	41
U.E. Place du patient dans le système de soin et Démocratie sanitaire	41
U.E. Médecine et psychédéliques (12h CM)	42
U.E. Sociologie du décrochage scolaire (12h CM) (UE FaME)	42
U.E. Méthodes en sociologie S4 (9 ECTS)	42
Enseignement : CM Pratique d'enquête (8h)	42
Enseignement : TD L'enquête quantitative par questionnaire (16h)	43
Enseignement : TD L'enquête qualitative par entretien (13h30)	43
Liste à choix Découverte des SHS S4 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 9	44
U.E. Économie : De la croissance à la décroissance (24h CM)	44
U.E. Apports disciplinaires en anthropologie (24h CM)	44
U.E. Apports disciplinaires en sciences de l'éducation (24h CM) (UE FaME)	44
U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Risques (30h)	45
U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Santé (30h)	45
U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Éducation (30h) (UE FaME)	45
U.E. FaME- Fondamentaux de la langue française (24h)	45
U.E. FaME – Consolidation en mathématique pour enseigner (24h)	46
U.E. FaME- Connaissance de l'environnement éducatif (24 h)	46
U.E. Anglais S4 (3 ECTS)	46
Enseignement : TD Anglais (20h + 8h à l'Espace langues)	46
L3 – SEMESTRE 5	48
U.E. Sociologie générale S5 (3 ECTS)	48
Enseignement : CM Sociologie de la seconde modernité (24h)	48
U.E. Sociologies thématiques S5 (6 ECTS)	49
Enseignement : CM Les courants de la sociologie américaine (24h)	49
Enseignement : CM Sociologie économique (24h)	49
Enseignement : TD Reading and Discussing Sociology in English (24h)	50
Liste à choix Sociologies spécialisées 1 S3 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 8...	51
U.E. Intégration et sociétés multiculturelles (12h CM)	51
U.E. Drogues et sociétés (12h CM)	51
U.E. Sociologie des sciences (12h CM)	52
U.E. Sociologies visuelles (12h CM)	52
U.E. Elites et Guerres	53
U.E. Sociologie du <i>care</i> (12h CM)	53
U.E. Sociologie de la famille (12h CM)	54
U.E. Sociologie des organisations internationales (12h CM)	54

Liste à choix Questions sociologiques (12 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 4	55
U.E. Éducation et socialisation S5 (12 ECTS)	55
Enseignement : Espaces et Educations (20h).....	55
Enseignement : CM École et immigration (20h) (UE FaME)	55
Enseignement : CM Sociologie de la jeunesse. De l'école à l'insertion (20h).....	56
Enseignement : Tutorat de projet (12h).....	56
U.E. Acteurs et problèmes sociaux S5 (12 ECTS).....	56
Enseignement : CM Sociologie des discriminations (20h)	56
Enseignement : CM Sociologie de la santé et de la maladie (20h)	57
Enseignement : CM « <i>Ce qu'est la vie sans promesse de stabilité</i> » : Ethnographie économique et condition/situation de précarité. (20h).....	57
Enseignement : Tutorat de projet (12h).....	58
U.E. Cultures et sociétés d'ailleurs S5 (12 ECTS).....	58
Enseignement : CM Politiques sociales comparées (20h)	58
Enseignement : CM Sociétés postcommunistes (20h)	59
Enseignement : CM Modalités d'intégration des minorités (20h)	59
Enseignement : Tutorat de projet (12h).....	59
U.E. Identités, représentations, déviance S5 (12 ECTS).....	60
Enseignement : CM Cannabis : Acteurs, savoirs, organisation (20h).....	60
Enseignement : CM Intelligence sociologique des mythes (20h)	60
Enseignement : CM L'acteur contre le système. Identité religieuse et subjectivation chez les jeunes descendants de l'immigration maghrébine en France (20h).....	61
Enseignement : Tutorat de projet (12h).....	61
U.E. Méthodes en sociologie S5 (6 ECTS).....	62
Enseignements : CM Méthodologie de l'enquête (4h), TD Analyse qualitative (16h) et TD Analyse quantitative sur Sphinx (21h).....	62
L3 – SEMESTRE 6	63
U.E. Sociologie générale S6 (3 ECTS)	63
Enseignement : CM Théories de l'individu (24h).....	63
U.E. Sociologies thématiques S6 (6 ECTS).....	64
Enseignement : CM Sociologie des organisations (24h)	64
Enseignement : CM Sociologie de l'enseignement supérieur (12h)	65
Enseignement : CM Sociologie des inégalités scolaires (12h)	65
Liste à choix Sociologies spécialisées 2 S6 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 7... 66	66
U.E. Sociologie de la ville (12h CM).....	66
U.E. Sociologie de l'environnement (12h CM)	66
U.E. Sociologie de l'innovation (12h CM).....	67
U.E. Sociologie de l'immigration : perspectives internationales (12h CM)	67
U.E. Place du patient dans le système de soins et démocratie sanitaire (12h CM)	67
U.E. Médecine et psychédéliques (12h CM).....	68
U.E. Sociologie du décrochage scolaire (12h CM) (UE FaME).....	68
Liste à choix Professionnalisation (18 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 3	68
U.E. Préparation aux concours S6.....	68
U.E. Travail d'étude et de recherche S6.....	69
U.E. Stage S6.....	69

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Enseignant.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s en sociologie

Afsahi Kenza
Bernard Jérémy
Bossy Thibault
Charles Nicolas
Cousin Olivier
Gautier-Bouillaud Jeanne
Hervouet Ronan
Jacques Béatrice
Langlois Emmanuel
Macé Éric
Oblet Thierry
Perroton Joëlle
Ragouet Pascal
Schiff Claire
Surubaru Alina
Thivet Delphine
Villechaise Agnès
Vollet Juliette
Zaffran Joël

Attachés temporaires d'enseignement et de recherche

Lans Morgan
Mainguy Glenn
Réversé Clément

Doctorant.e.s avec une mission d'enseignement (MCE, CDD LRU doctorants)

Gül Serhan
Haurat Lauréna
Jouaret Morgane
Le Petit-Guérin Mehdi
Nguyen Mai Lien
Perrin Sarah

Chargé.e.s de cours et/ou de TD

Angel Vincent
Belliot Nicolas
Brisset Camille
Charbonnier Léni
Deldrève Valérie
Delès Romain
Desmet Pavel

Eljim Khalid
Franquet Laetitia
Hoskins Laura
Kersuzan Claire
Larrazet Christine
Lemée Carole
Pascual Alexandre
Pierre Sylvain
Ponce Corinne
Rebière Nicolas
Roux Frédéric

Personnel administratif

Goëtz Karen, secrétaire pédagogique
Pailley Brigitte, secrétaire de la faculté
Virassamy Véronique, apparitrice

Faculté de sociologie

<http://sociologie.u-bordeaux.fr/>

Centre Émile-Durkheim (UMR 5116)

<https://durkheim.u-bordeaux.fr/>

Université de Bordeaux

<http://www.u-bordeaux.fr>

L1 – SEMESTRE 1

Le semestre 1 est composé de 7 Unités d'enseignements (U.E.) obligatoires :

1. U.E. Sociologie générale S1
2. U.E. Sociologies thématiques S1
3. U.E. Connaissance du monde contemporain S1
4. U.E. Méthodes en sociologie S1
5. U.E. Découverte des SHS S1
6. Liste à choix Pluridisciplinarité des SHS S1 (1 U.E. au choix parmi 2) :
 - a. U.E. Pluridisciplinarité des SHS : Discriminations
 - b. U.E. Pluridisciplinarité des SHS : Âges de la vie
7. U.E. Méthodologie du travail étudiant S1

Les informations présentées pour chaque U.E. sont données à titre indicatif. Elles peuvent être amenées à évoluer. Seules les modalités de contrôle des connaissances adoptées par le conseil du collège Sciences de l'homme sont valables.

U.E. Sociologie générale S1 (6 ECTS)

Enseignement : CM Introduction à la sociologie (24h)

Enseignant : Olivier Cousin

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Comme son nom l'indique, ce cours proposera une introduction à la sociologie. Celle-ci trouve son point de départ dans deux constats. D'abord, les sociologues ne sont pas les seuls à énoncer un discours sur le monde social. Les journalistes, les hommes politiques, ou les écrivains, parmi d'autres, sont également porteurs de visions de la société. Ce qui caractérise cependant le discours sociologique sur cette dernière, c'est sa scientificité, c'est-à-dire le fait qu'il soit fondé sur des méthodes rigoureuses, objectives. Le second constat est que le monde social ne se donne pas à connaître de manière « brute » ou « spontanée ». La sociologie suppose toujours l'emploi de concepts et de théories, qui visent à « organiser » la connaissance du monde social.

Nous développerons au cours du semestre une grille de lecture du monde social, construite autour de trois dimensions. La première est celle du niveau d'analyse. L'analyse peut être macrosociologique, microsociologique ou mésosociologie, selon l'échelle à laquelle se situe le sociologue. La seconde est celle de la temporalité. L'analyse sociologique peut s'intéresser au changement historique, c'est-à-dire chercher à comprendre l'évolution d'un fait social dans le temps, ou proposer une description d'un fait social à un temps « t ». La troisième dimension est celle du qualitatif et du quantitatif. Ces trois dimensions seront illustrées par de nombreux exemples, tirés de la sociologie classique et contemporaine.

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal d'1h30.

La note obtenue (sur 20) compte pour 50 % de la note de l'U.E.

Enseignement : TD Auteurs et textes (12h)

Enseignant coordinateur : Olivier Cousin
Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ces TD sont construits en cohérence avec le cours magistral de sociologie générale. Leur objectif est d'illustrer par les textes des grands auteurs classiques les notions présentées dans le cours. En particulier, nous travaillerons sur le clivage holisme/individualisme, sur les méthodes en sociologie et sur les rapports de la sociologie à d'autres disciplines des sciences sociales.

Nous étudierons des extraits choisis des ouvrages suivants :

É. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*

É. Durkheim, *Le suicide*

M. Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*

C.-H. Cuin, *Ce que (ne) font (pas) les sociologues*

N. Élias, *La civilisation des mœurs*

Les textes seront accompagnés de questions précises, qui guident les étudiantes dans leur lecture.

Prérequis et compétences

Aucun prérequis n'est nécessaire pour le TD, même si un appétit pour la lecture de textes sociologiques est nécessaire.

A la fin du TD, les étudiantes devront savoir lire un texte écrit dans le langage sociologique. De nombreux concepts sont mobilisés par les auteurs, ce qui rend la lecture de leurs textes difficile au premier abord. Ce TD permet de se familiariser avec la langue du sociologue et de la dompter, progressivement.

Deuxièmement, ce TD invite l'étudiante à se documenter par lui-même : pour répondre aux questions, il est nécessaire de faire des recherches sur internet et dans les grands manuels de sociologie. En fin de semestre, l'étudiante aura gagné en autonomie de ce point de vue.

Enfin ce TD permet à l'étudiante de se confronter à l'exercice d'écriture. La synthèse et la présentation de ses idées ne sont pas des qualités spontanées et elles s'acquièrent par l'entraînement régulier.

Évaluation

La présence au TD est obligatoire. Plus d'une absence au TD entraîne une absence injustifiée (ABI).

Les étudiantes sont évaluées régulièrement tout le long du semestre. A chaque séance, elles doivent rendre à leur chargé.e de TD la préparation du dossier qu'elles ont réalisée chez elles ; l'absence de travail rendu sera sanctionnée sur la note finale.

En classe, leurs connaissances seront évaluées par un devoir final de deux heures, en dernière séance. La note obtenue à ce devoir sera constituera 50 % de la note finale.

La participation orale sera aussi un élément de pondération de la moyenne.

En deuxième session, la note du TD sera reportée.

Pour valider le TD, il est nécessaire d'obtenir une note supérieure ou égale à 10/20. La note obtenue dans ce TD comptera pour la moitié de la note de l'U.E. Sociologie générale S1.

U.E. Sociologies thématiques S1 (6 ECTS)

Enseignement : CM Sociologie du genre, du sexe, de la sexualité (18h)

Enseignant : Éric Macé
Périodicité : 9 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral propose d'initier les étudiantes à la transformation d'une expérience ordinaire – avoir un sexe, s'identifier à un genre, pratiquer la sexualité – en un objet de recherche sociologique. Le cours propose tout d'abord de définir chacun des termes et de déconstruire les significations de sens commun qui s'y attachent : on verra que si la sexuation des corps est biologique les significations des corps sont culturelles ; si l'hétérosexualité est une nécessité de l'espèce la sexualité humaine n'a rien de naturelle ; que c'est le genre comme rapport social de construction des différences et des hiérarchies entre le féminin et le masculin qui donne sens à la fois au sexe, à la sexualité, aux identifications et aux relations de genre. Dans un second temps, le cours s'attache à montrer que les différences de sexe et de genre, qui ne sont pas en soi problématiques, deviennent un « problème » au sein des sociétés égalitaristes lorsqu'elles conduisent à fabriquer des inégalités, des discriminations et des violences envers les femmes, les hommes insuffisamment masculins, les non hétérosexuels, les personnes transgenres.

Lectures recommandées

Clair Isabelle (2012), *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 ».
Macé Eric (2015), *L'après-patriarcat*, Paris, Seuil.

Evaluation

Première et deuxième session : écrit terminal d'1h30 portant sur tout ou partie des CM de l'U.E. Sociologies thématiques S1 (classes sociales et inégalités ; genre).
La liste des sujets à préparer sera donnée au début du semestre.

Enseignement : CM Classes sociales et inégalités (18h)

Enseignant : Jérémy Bernard
Périodicité : 9 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral entend en premier lieu présenter aux étudiantes les grandes approches théoriques des classes sociales. L'approche marxiste sera successivement opposée aux conceptions wéberienne et tocquevilienne des classes sociales. Nous tracerons ainsi les lignes d'opposition entre réalisme et nominalisme, entre l'approche matérialiste et l'approche culturelle, entre les prédictions théoriques d'un antagonisme grandissant entre les groupes sociaux et celles d'une moyennisation de la société.

Dans une deuxième partie du cours, nous présenterons la dynamique contemporaine des inégalités en France et dans les principaux pays occidentaux. Pour l'annoncer de manière schématique, la mise sur pied d'un état providence au lendemain de la Seconde Guerre mondiale a contribué à la réduction des inégalités socio-économiques et culturelles en France. Cependant, depuis les années 1980, avec la pénétration d'un référentiel néo-libéral et sous l'effet d'une concurrence fiscale, les politiques publiques se modifient structurellement. On assiste alors au creusement des inégalités économiques. De nombreux auteurs soulignent néanmoins l'absence de mise en forme collective de ces inégalités, si bien que l'augmentation des inégalités ne semble pas être synonyme d'un « retour des classes sociales ».

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Une connaissance générale de l'histoire sociale et politique française depuis la Révolution française et un fort intérêt pour l'actualité sociale, politique et économique sont cependant fortement recommandés.

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal d'1h30 portant sur tout ou partie des CM de l'U.E. Sociologies thématiques S1 (classes sociales et inégalités ; genre).
La note obtenue (sur 20) à cet écrit terminal constitue 50 % de la note de l'U.E. Sociologies thématiques S1.

Enseignement : TD Faits et analyses (20h)

Enseignante coordinatrice : Jeanne Gautier-Bouillaud
Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Cet enseignement a deux objectifs essentiels :

- D'abord permettre aux étudiantes de connaître un certain nombre de faits sociaux concernant plus particulièrement la société française et ses évolutions
- Ensuite les familiariser avec les méthodes d'analyse de documents

Le TD est organisé autour de l'étude et de l'analyse de dossiers qui portent sur deux grands thèmes liés aux cours magistraux de l'U.E. Sociologies thématiques S1 : les classes sociales et le genre. Il comporte plusieurs dossiers par thème :

Classes sociales :

- Dossier 1 : les PCS
- Dossier 2 : les inégalités
- Dossier 3 : la mobilité sociale
- Dossier 4 : le sentiment d'appartenance à la classe

Genre :

- Dossier 1 : Résultats et orientation scolaire et universitaire
- Dossier 2 : Murs de verre, planchers collants, plafond de verre
- Dossier 3 : Régimes de genre : inégalités publiques et privées

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour le TD, même si une connaissance de l'actualité sociale, politique et économique de la France est fortement conseillée.

Évaluation

La présence au TD est obligatoire. Plus de deux absences au TD entraîne une absence injustifiée (ABI).

Les étudiantes sont évaluées régulièrement tout le long du semestre. Toutes les semaines, elles doivent rendre à leur chargée de TD la préparation du dossier qu'elles ont réalisée chez elles ; l'absence de travail rendu sera sanctionnée sur la note finale.

En classe, leurs connaissances seront évaluées par différents devoirs : de courts devoirs sur table notés sur 10 et un devoir sur table plus important en fin de semestre qui portera sur l'ensemble des cours réalisés jusqu'à cette date. La note obtenue à ce devoir sera pondérée à 50 % de la note finale.

La participation orale sera aussi un élément de pondération de la moyenne.

En deuxième session, la note du TD sera reportée.

Pour valider le TD, il est nécessaire d'obtenir une note supérieure ou égale à 10/20. La note obtenue dans ce TD comptera pour 50 % de la note de l'U.E. Sociologies thématiques S1.

U.E. Connaissance du monde contemporain S1 (6 ECTS)

Enseignement : CM Histoire de la pensée économique (24h)

Enseignant : Jérémy Bernard

Périodicité : 12 séances de 2h (cours dédoublé, en alternance avec le CM Histoire politique)

Présentation

Ce cours magistral permet de dresser aux étudiantes de L1 un tableau général des grandes théories économiques. L'approche historique a l'intérêt de mettre en évidence les débats et leur évolution dans le temps. Le cours débute sur la présentation des premières pensées sociales et économiques antiques. Puis nous montrerons comment l'économie tend à se « scientificiser » en se détachant de ses racines normatives et par l'importation des outils mathématiques. Nous insisterons particulièrement sur la présentation des théories classiques, néo-classiques, keynésiennes, de l'école de la nouvelle économie classique, du néokeynésianisme. Notre cours ne s'arrêtera pas à la mise en évidence des débats internes à l'économie, mais entend aussi montrer comment l'économie discipline peut avoir une véritable influence sociale et politique et contribuer à changer les structures de l'économie mondiale.

Ce cours est utile pour asseoir un socle de connaissances économiques fondamentales pour l'ensemble du cursus.

Enseignement : CM Histoire politique des XIX^e et XX^e siècles (24h)

Enseignante : Jeanne Gautier-Bouillaud

Périodicité : 12 séances de 2h (cours dédoublé, en alternance avec le CM Histoire de la pensée économique)

Présentation

Ce premier cours magistral d'histoire de 24h est une sorte de mise à niveau en matière d'histoire contemporaine. Il va s'agir ici de (re)voir les grandes lignes de l'histoire européenne depuis le XIX^e siècle. Seront notamment abordées les thèmes de la colonisation/ décolonisation, de l'avènement du communisme, de la formation du bloc de l'Est... Mais également, l'histoire française depuis la Révolution de 1789 jusqu'aux années 60. Ce sera l'occasion de comprendre comment s'est construite notre République, à travers quelles crises (politiques principalement) elle est passée et quelles grandes idées et idéaux la bâtirent et l'inspirent encore aujourd'hui.

Le cours est dédoublé afin de permettre aux étudiantes de participer activement à sa réalisation. L'enseignante souhaite voir les étudiantes être actives pendant ce cours.

Prérequis

Aucun prérequis mais un peu de dynamisme sera bienvenu !

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : écrit terminal d'1h portant sur tout ou partie des enseignements de l'U.E.

La note obtenue (sur 20) à cet écrit terminal constitue la note de l'U.E. Connaissance du monde contemporain S1.

UE Méthodes en sociologie S1 (3 ECTS)

Enseignement : CM Sociologie quantitative (18h) et TD Analyse quantitative sous Excel (6h)

Enseignant coordinateur : Jérémy Bernard

Périodicité : 9 séances de CM de 2h, 3 séances de TD de 2h

Présentation

Ce cours magistral constitue une introduction à la « sociologie quantitative », champ qui inclut la production de données quantitatives (par questionnaire, sur archives, etc.) mais aussi leurs usages dans le monde académique mais aussi politique et médiatique.

Vous n'apprendrez pas tant à faire des calculs qu'à comprendre comment des données sont le produit d'une construction sociale façonnée par des choix plus ou moins explicites, ainsi qu'à cerner les « pièges » de la lecture des données statistiques et de leur interprétation sociologique. Le tout en vue de mieux comprendre l'apport des analyses statistiques au regard des méthodes qualitatives (vous aurez commencé par l'observation au premier semestre de L1 et les entretiens en L2).

Ce faisant, vous vous familiariserez avec la terminologie du champ : variables qualitatives et quantitatives ; population et échantillon ; corrélation et causalité, etc. Vous comprendrez les grandes étapes qui mènent de la production des données à leurs différents usages. Surtout, vous verrez les outils de base pour mener des analyses : fréquence, indicateurs de tendance centrale (moyenne et médiane notamment), indicateurs de dispersion,

Ce cours magistral s'accompagne de 6 heures de TD vous permettant de faire une première mise en pratique où vous « jouerez » avec une base de données et vous produirez vous-même une analyse sociologique à partir de la construction de tableaux et graphiques.

Évaluation

Première et deuxième session : en première session, QCM + travail d'analyse à partir d'Excel ; en seconde session, écrit terminal d'1h.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E.

U.E. Découverte des SHS S1 (3 ECTS)

Enseignement : CM Introduction à la psychologie (24h) (UE FaME)

Enseignantes : Camille Brisset, Corinne Ponce

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Cet enseignement entend présenter aux étudiantes la discipline de la psychologie et de ses sous-branches, puis de les initier à la compréhension du développement humain dans ses dimensions cognitives, sociales et affectives. Pour cela, nous nous appuierons sur différents modèles théoriques qui prennent en compte soit l'environnement physique (objets et situations), soit l'environnement social (entourage de la personne), soit l'environnement culturel (société, culture, époque, etc.).

Déroulement des séances :

- Introduction (définitions des différents champs de la psychologie, les méthodes utilisées, liens avec les méthodes et champs de la sociologie) (C. Ponce, 2h)
- Modèles du développement cognitif du bébé à l'adulte : perspectives de Piaget à nos jours (C. Ponce, 10h)
- Modèles du développement humain en contexte social et culturel : Notion de culture, lien entre psychologie et culture. Modèles écologique de Bronfenbrenner et éco-culturel de Berry. Universalisme/relativisme du développement humain : retour sur Piaget et développement cognitif (C. Brisset, 4h)
- Modèles du développement du concept d'Attachement du bébé au 3^{ème}/4^{ème} âge : travaux de Bowlby à nos jours, universalisme/relativisme de l'attachement (C. Brisset, 8h)

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal de 1h.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E.

Liste à choix Pluridisciplinarité en SHS (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 2

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Discriminations (30h)

Présentation

Cours à distance sur l'ENT qui présente le thème des discriminations abordé par les cinq disciplines du collège Sciences de l'homme : anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, et sociologie.

Évaluation

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Âges de la vie (30h)

Présentation

Cours à distance sur l'ENT qui présente le thème des âges de la vie abordé par les cinq disciplines du collège Sciences de l'homme : anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, et sociologie.

Évaluation

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Méthodologie du travail étudiant S1 (3 ECTS)

Enseignements : CM Méthodologie du travail étudiant (6h) et TD Techniques d'expression (8h)

Enseignante coordinatrice : Jeanne Gautier-Bouillaud

Périodicité : 3 séances de CM de 2h (cours dédoublé en demi-promotion), 4 séances de TD de 2h

Présentation

Ce Cours magistral de 6h se déroule en demi-groupe afin de favoriser un partage d'expériences entre les étudiants. Son objectif est de faire découvrir aux primo-entrants ce que sont la sociologie, la faculté de la Victoire et ses enseignements. Cela doit ainsi permettre une meilleure intégration d'étudiants qui hier encore étaient lycéens.

Le Cours Magistral est accolé au TD de 4 séances de Techniques d'expression.

Évaluation

Les séances de Td sont obligatoires et donnent lieu à plusieurs évaluations écrites et/ou orales auxquelles se rajoute un petit examen de 20 minutes portant sur le Cours magistral. La moyenne de ces notes constituera la note de contrôle continu de l'UE.

Deuxième session : écrit terminal d'1h (50%) et report de la note de contrôle continu (50%)

Enseignement : Recherche documentaire (3h)

Présentation

Module en ligne de présentation des ressources numériques offertes par la [Bibliothèque universitaire des sciences de l'homme](#).

Évaluation

Première et deuxième session : contrôle continu en ligne, report de la note en deuxième session. La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 1,5 au sein de l'U.E. Méthodologie du travail étudiant S1.

L1 – SEMESTRE 2

Le semestre 2 est composé de 8 Unités d'enseignements (U.E.) obligatoires et 1 facultative :

1. U.E. Sociologie générale S2
2. U.E. Sociologies thématiques S2
3. U.E. Connaissance du monde contemporain S2
4. U.E. Méthodes en sociologie S2
5. Liste à choix Découverte des SHS S2 (1 U.E. au choix parmi 4) :
 - a. U.E. Découverte des SHS : Psychologie sociale S2
 - b. U.E. Découverte des SHS : Démographie S2
 - c. U.E. Découverte des SHS : Anthropologie sociale et culturelle
 - d. U.E. FaME Connaissance de l'environnement éducatif
6. Liste à choix Pluridisciplinarité des SHS S2 (1 U.E. au choix parmi 5) :
 - a. U.E. Pluridisciplinarité des SHS : Risques
 - b. U.E. Pluridisciplinarité des SHS : Santé
 - c. U.E. Pluridisciplinarité des SHS : Éducation
 - d. FaME- Fondamentaux de la langue française
 - e. FaME- Consolidation en mathématiques pour enseigner
7. U.E. Méthodologie du travail étudiant S2
8. U.E. Anglais S2

9. U.E. Bonus (1 option facultative parmi 3)
 - a. Sports
 - b. Engagement étudiant
 - c. Stage

Les informations présentées pour chaque U.E. sont données à titre indicatif. Elles peuvent être amenées à évoluer. Seules les modalités de contrôle des connaissances adoptées par le conseil du collège Sciences de l'homme sont valables.

U.E. Sociologie générale S2 (6 ECTS)

Enseignement : CM Histoire de la sociologie (24h)

Enseignant : Ronan Hervouet

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral présente les grands courants, les auteurs incontournables et les œuvres majeures de la sociologie du XIX^e aux années 1970. On cherchera aussi à comprendre les conditions d'apparition et de développement de la sociologie (culturelles, politiques, économiques), ses orientations théoriques (la sociologie s'inscrit dans des cadres intellectuels et culturels – scientifiques et philosophiques – plus généraux, plus larges, qui l'influencent grandement), ses orientations empiriques, le choix des objets abordés (les questions sociologiques sont en effet d'abord – on le verra – des questions sociales, des problèmes sociaux) et enfin, les débats, oppositions, conflits qui la traversent et qui l'animent.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Voici une lecture qui pourrait être utile : CUIN Charles-Henry, GRESLE François et HERVOUET Ronan, *Histoire de la sociologie. De 1789 à nos jours*, Paris : La Découverte, 2017 (édition entièrement refondue et mise à jour).

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal de 1h30.

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 3 et constitue 50 % de la note de l'U.E.

Enseignement : TD Auteurs et textes (12h)

Enseignant coordinateur : Olivier Cousin

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Cf. premier semestre

Évaluation

La présence au TD est obligatoire. Plus d'une absence au TD entraîne une absence injustifiée (ABI).

Les étudiantes sont évaluées régulièrement tout le long du semestre. À chaque séance, elles doivent rendre à leur chargé de TD la préparation du dossier qu'ils ont réalisée chez elles ; l'absence de travail rendu sera sanctionnée sur la note finale.

En classe, leurs connaissances seront évaluées par un devoir final de deux heures, en dernière séance. La note obtenue à ce devoir sera constituera 50 % de la note finale.

La participation orale sera aussi un élément de pondération de la moyenne.

En deuxième session, la note du TD sera reportée.

Pour valider le TD, il est nécessaire d'obtenir une note supérieure ou égale à 10/20. La note obtenue dans ce TD comptera pour la moitié de la note de l'U.E. Sociologie générale S2.

U.E. Sociologies thématiques S2 (6 ECTS)

Enseignement : CM Sociologie de l'école (24h) (UE FaME)

Enseignante : Joëlle Perroton

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral est une introduction à la sociologie de l'éducation. Il entend présenter aux étudiantes les évolutions conjointes du système éducatif et des théories sociologiques sur l'école. Il se décompose en quatre parties. La première partie présente une brève histoire de l'école, en montrant comment cette dernière s'est généralisée et, ce faisant, comment elle a transformé les conditions de socialisation et le rôle des familles. La deuxième partie aborde le thème central des inégalités dans notre système scolaire en montrant comment la massification n'a pu rimer totalement avec la démocratisation. Ce chapitre est aussi l'occasion d'aborder différentes théories fondatrices de la sociologie de l'éducation, notamment en France et de débattre de la question de l'inflation scolaire. Ceci nous amène logiquement à étudier dans une troisième partie l'impact de cette massification sur le sens de l'école et les expériences vécues et à interroger la notion de justice à l'école. Enfin, la quatrième partie a pour ambition de présenter aux étudiantes quelques nouvelles thématiques en sociologie de l'éducation comme les effets établissement, les politiques scolaires, les différences public/privé ou encore la question de l'évaluation scolaire.

Enseignement : CM Sociologie de la déviance (24h)

Enseignante : Kenza Afsahi
Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

A partir d'exemples tirés de théories sociologiques et d'études renvoyant à des problèmes d'actualité nationale et internationale, ce cours s'intéresse aux notions de déviance, de normes et de contrôle social. Il passe en revue les concepts principaux et les différentes démarches et méthodes empruntées pour comprendre les milieux de la déviance et investir des terrains souvent difficiles.

Évaluation des CM

Première et deuxième session : écrit terminal d'1h30 portant sur tout ou partie des CM de l'U.E. Sociologies thématiques S2 (école ; déviance).
La note obtenue (sur 20) à cet écrit terminal bénéficie d'un coefficient 3 et constitue 50 % de la note de l'U.E. Sociologies thématiques S2.

Enseignement : TD Faits et analyses (20h)

Enseignante coordinatrice : Jeanne Gautier-Bouillaud
Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Cet enseignement a deux objectifs essentiels :

- D'abord permettre aux étudiantes de connaître un certain nombre de faits sociaux concernant plus particulièrement la société française et ses évolutions
- Ensuite les familiariser avec les méthodes d'analyse de documents

Le TD est organisé autour de l'étude et de l'analyse de dossiers qui portent sur deux grands thèmes liés aux cours magistraux de l'U.E. Sociologies thématiques S2 : l'école et la déviance.

Évaluation

Première session : contrôle continu (cf. S1)

Deuxième session : report de la note de première session

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 3 et constitue 50 % de la note de l'U.E. Sociologies thématiques S2.

U.E. Connaissance du monde contemporain S2 (6 ECTS)

Enseignement : CM Politiques économiques (24h)

Enseignant : Jérémie Bernard
Périodicité : 12 séances de 2h (cours dédoublé)

Enseignement : CM Histoire du capitalisme (24h)

Enseignante : Jeanne Gautier-Bouillaud
Périodicité : 12 séances de 2h (cours dédoublé)

Présentation

Le cours magistral de 24h proposé en histoire au deuxième semestre est avant tout un cours d'histoire économique. En effet, il va s'agir ici de comprendre des phénomènes qui devinrent essentiels : le capitalisme et la mondialisation.

C'est à travers une approche à la fois historique et comparative que le capitalisme et la mondialisation seront présentés aux étudiantes. Le capitalisme ne fut pas toujours celui que nous connaissons aujourd'hui, il a évolué au cours du temps, au fil des découvertes et des besoins des États. La mondialisation de son côté n'est pas un phénomène nouveau puisque les grandes civilisations qui existèrent avant notre ère, furent bien souvent portées par les découvertes du monde et les échanges. Et puis, n'oublions pas les nombreuses particularités géographiques et/ou politiques ! Il n'y a pas UN capitalisme, mais bien plusieurs modèles. Dans la lignée du premier semestre, cet enseignement sera également dédoublé afin de libérer la parole au maximum.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : écrit terminal de 1h portant sur tout ou partie des enseignements de l'UE.

La note obtenue (sur 20) à cet écrit terminal constitue la note de l'U.E. Connaissance du monde contemporain S2.

Liste à choix Découverte des SHS S2 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 4

U.E. Psychologie sociale S2 (24h)

Enseignants : Alexandre Pascual et Vincent Angel

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Cette U.E. comprend deux cours magistraux :

- Introduction à l'influence sociale (12h, Alexandre Pascual) : ce cours magistral a pour objectif de présenter aux étudiantes les principaux processus de l'influence sociale mis à jour par les psychologues sociaux depuis le début du 20^e siècle. L'influence sociale est ici entendue comme renvoyant à l'étude de l'impact de la simple présence d'autrui (dans des contextes particuliers), sur les attitudes, les comportements ou encore les performances des individus. Chacun des processus présentés sera tout d'abord illustré par les travaux de l'auteur ayant réalisé l'étude princeps. Ensuite seront présentés les principaux travaux ultérieurs ainsi que la ou les interprétations théoriques associées à chaque processus. Enfin, des illustrations de ces processus dans la vie quotidienne seront évoquées. La méthode privilégiée pour l'étude de ces processus d'influence sociale sera la méthode expérimentale.
- Introduction à la psychologie du travail et des carrières (12h, Vincent Angel) : ce cours magistral a pour objectif de présenter la manière dont la psychologie s'intéresse aux questions du travail et du déroulement des carrières. Le travail est décrit comme un milieu de vie (et un espace social) qui participe au développement de la personne. L'exemple des questions d'orientation (carrière, choix professionnel et prise de décision, régulation de la vie de travail et hors travail...) est pris comme exemple pour aborder des exemples de recherches, de concepts et d'auteurs sur ce thème. Parmi les thèmes abordés : la notion de travail, la méthode d'analyse du travail en psychologie, genre et travail, développement de la personne au travail.

Évaluation de l'UE

Première et deuxième session : QCM d'1h portant sur les deux enseignements.

La note obtenue (sur 20) dans l'enseignement constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Démographie (24h)

Enseignant.e.s : Claire Kersuzan, Nicolas Belliot
Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral est une introduction à la démographie.

La première partie de cet enseignement donne une présentation générale de la discipline, de ses sources (recensement, état civil, enquêtes) et de ses principaux outils et indicateurs (pyramide des âges, taux, espérance de vie, indicateurs conjoncturel de fécondité, descendance finale.

La deuxième partie mobilise les connaissances acquises en début d'enseignement pour analyser les grandes tendances d'évolution de la population et ses facteurs. La transition démographique (origine, facteurs) et les principaux phénomènes démographiques (mortalité, fécondité, unions, migrations) sont analysés. Différents points sont particulièrement abordés :

- Inégalités de mortalité (sexe, âge, PCS) et leurs causes,
- Unions, ruptures d'unions et nouvelles formes d'unions,
- Natalité, fécondité (âge, légitimité, rang,...), famille, contraception, avortement,...

Ce cours s'appuie sur des illustrations (tableaux, graphiques) se rapportant à des phénomènes courants de la démographie et à leur évolution en France et dans le monde. Il se donne pour principaux objectifs de permettre aux étudiantes :

- de porter un regard critique sur les indices démographiques régulièrement utilisés dans les médias en leur fournissant les éléments pour les interpréter correctement,
- de situer la démographie française, européenne ou internationales et ses composantes.

Un support numérique est accessible aux étudiantes en début de cours.

La lecture de quelques (courtes) références bibliographiques (revues *Population & Sociétés* et *Insee première*) est vivement conseillée.

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal d'1h.

La note obtenue (sur 20) dans l'enseignement constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Anthropologie sociale et culturelle (24h)

Évaluation

Première session : écrit terminal d'1h + contrôle continu

Deuxième session : écrit terminal d'1h + report de la note de CC

La note obtenue (sur 20) dans l'enseignement constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. FaME- Connaissance de l'environnement éducatif (12 h)

Responsable : Corinne Ponce

Présentation

Ce cours présentera les différents acteurs des établissements scolaires et les structures qui interviennent au sein de ces établissements. Chaque acteur renseignera sur sa fonction, ses rôles, son périmètre d'action et la nature des interactions avec les autres acteurs et structures. Seront sollicités un enseignant d'école primaire, de maternelle, de collège, un psychologue de l'éducation nationale 1er degré, un du second degré, un maître E, un maître G, une personne de l'AESH, une personne d'un CMPP.

Évaluation

Première session : écrit terminal d'1h + dossier à rendre

Deuxième session : écrit terminal + report note du dossier

La note obtenue (sur 20) dans l'enseignement constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

Liste à choix Pluridisciplinarité en SHS (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 5

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Risques (30h)

Présentation

Cours à distance sur l'ENT qui présente le thème des risques abordé par les cinq disciplines du collège Sciences de l'homme : anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, et sociologie.

Évaluation

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient.

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Santé (30h)

Présentation

Cours à distance sur l'ENT qui présente le thème de la santé abordé par les cinq disciplines du collège Sciences de l'homme : anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, et sociologie.

Évaluation

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Éducation (30h) (UE FaME)

Présentation

Cours à distance sur l'ENT qui présente le thème de l'éducation abordé par les cinq disciplines du collège Sciences de l'homme : anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, et sociologie.

Évaluation

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. FaME- Fondamentaux de la langue française (24h)

Présentation

Remédier ou renforcer leurs connaissances socles sur le programme de français niveau fin de collège, nécessaires pour apprendre par la suite à enseigner ces mêmes connaissances et nécessaires pour suivre plus aisément la formation à la didactique en Master MEEF à l'INSPE par la suite. Un test de positionnement sera proposé aux étudiants à visée d'auto-évaluation.

Évaluation

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. FaME – Consolidation en mathématique pour enseigner (24h)

Présentation

Remédier ou renforcer leurs connaissances socles sur le programme de mathématiques niveau fin de collège, nécessaires pour apprendre par la suite à enseigner ces mêmes connaissances et nécessaires pour suivre plus aisément la formation à la didactique en Master MEEF à l'INSPE par la suite. Un test de positionnement sera proposé aux étudiants à visée d'auto-évaluation.

Évaluation

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Méthodes en sociologie S2 (3 ECTS)

Enseignement : CM Le regard sociologique (10h)

Enseignante : Agnès Villechaise

Périodicité : 5 séances de 2h

Présentation

L'objectif du cours est d'évoquer le regard sociologique, c'est-à-dire plus qu'une discipline, qu'une démarche, qu'un ensemble de méthodes, ou encore qu'une compétence reconnue par l'institution : une manière de voir les choses avec curiosité, de remettre en question les diagnostics hâtifs, les certitudes et les explications simples. Comment la sociologie s'efforce-t-elle d'« aller voir de plus près » ? Dans quels domaines cherche-t-elle à accroître nos connaissances ? Par quels moyens ? Avec quelles finalités ?

Le cours est articulé en trois points :

- L'objet de la sociologie (genèse de la discipline, champs et courants, principes de raisonnement)
- Les méthodes de la sociologie (méthodes quantitatives et qualitatives : description, et enjeux)
- Le sociologue dans la société (métiers, missions)

Enseignement : TD Observation (12h)

Enseignante coordinatrice : Béatrice Jacques

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Le TD a pour objectif de familiariser les étudiantes avec une des méthodes classiques de la sociologie : l'observation participante. A l'aide de plusieurs outils et par la réalisation en groupe de plusieurs exercices, les étudiantes seront initiées aux différentes étapes de la méthode.

Évaluation de l'U.E.

Première session : contrôle continu

Deuxième session : report de la note de CC (50 %) et remise d'un dossier (50 %)

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Méthodologie du Travail étudiant S2 (3 ECTS)

Enseignements : TD Techniques d'expression (8h)

Enseignante coordinatrice : Jeanne Gautier-Bouillaud

Périodicité : 4 séances de 2h

Présentation

Les 4 séances de TD Techniques d'expression permettront d'aborder les techniques du résumé de texte et une première approche de la dissertation. Le résumé de texte est un exercice à la fois de synthèse et de reformulation, connaissances qui doivent impérativement être maîtrisées par les étudiantes de licence. En effet, au fil des années d'études, les étudiantes auront de plus en plus de travaux rédactionnels à rendre, exigeant la mobilisation (et non le recopiage) de travaux existants. S'agissant de la dissertation, il s'agira avant tout d'apprendre à mettre de l'ordre dans sa pensée pour fournir une explication claire sur un sujet donné et de produire une problématique.

Prérequis et compétences

Ces exercices nécessitent un peu de concentration pour assimiler des techniques parfois nouvelles. Le travail demandé devra donc être réalisé avec application et soin de présentation. Le travail sur l'orthographe, l'expression écrite et le soin du rendu seront dans la lignée de celui entamé au S1.

Évaluation

Première session : évaluation en contrôle continu. Il sera demandé aux étudiantes de réaliser des résumés de textes ainsi que des exercices préparatoires à la dissertation. Ces travaux seront notés. La présence en TD est obligatoire, les absences devront impérativement être justifiées, une seule sera tolérée.

Deuxième session : report de la note de CC de première session pour 50 % et écrit terminal d'1h (50 %).

La note obtenue (sur 20) en TD constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Anglais S2 (3 ECTS)

Enseignements : Enseignement hybride (TD distance, TD présentiel, CM) (28h)

Enseignantes : Laüra Hoskins (responsable d'UE), Susan Bécaas, Lindsay Bergstrom, Brendan Mortell, Pascale Swendsen, Salimatu Jalloh.

Périodicité : cours en présentiel et à distance

Présentation

Cette formation vise à introduire l'anglais universitaire et à sensibiliser les étudiantes à la langue-culture anglaise en sciences de l'Homme. Il s'agit d'une formation hybride, proposant des parcours différenciés selon le niveau de compétence en anglais de l'apprenant et alternant des TD à distance, destinés à renforcer les compétences de compréhension et d'expression écrite, avec des TD en présentiel, destinés à développer les compétences d'expression et interaction orales. Pour les apprenantes avec le plus faible capital en anglais, un parcours majoritairement en présentiel sera proposé, avec les mêmes objectifs.

L'étudiante devrait être capable de :

- extraire le sens global d'un support écrit
- repérer les informations clés
- s'appuyer sur l'environnement textuel et le contexte plus large
- émettre et vérifier des hypothèses sur le sens
- saisir les points essentiels d'un message écrit ou oral
- saisir des points de détail
- prendre confiance dans sa capacité à interagir en anglais avec ses pairs
- évoluer dans un environnement d'immersion
- reconnaître le contexte académique et disciplinaire
- s'appropriier les outils et mettre en place des méthodes pour renforcer le niveau linguistique

Les contenus de cette UE articuleront un lien étroit avec les enseignements disciplinaires en s'appuyant sur les thématiques des U.E. « Pluridisciplinarité en SHS » (*Education, Health, Ages, Discrimination, Risk*). Au total, 25h d'enseignement seront dispensées à l'étudiante, pour 50h de travail personnel.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation. Il est toutefois fortement recommandé aux étudiantes ayant un niveau A1 (débutant) en anglais de s'inscrire au premier semestre à une formation proposée par [l'Espace Langues](#) afin d'élever leur niveau linguistique.

Évaluation

Première session : contrôle continu tout au long du semestre.

Seconde session : Contrôle terminal à distance

La note obtenue constitue la note de l'UE .

L2 – SEMESTRE 3

Le semestre 3 est composé de 8 Unités d'enseignements (U.E.) obligatoires et 1 facultative :

1. U.E. Sociologie générale S3
2. U.E. Sociologies thématiques S3
3. U.E. Connaissance du monde contemporain S3
4. Liste à choix Sociologies spécialisées 1 S3 (1 option au choix parmi 8) :
 - a. U.E. Drogues et sociétés
 - b. U.E. Intégration et sociétés multiculturelles
 - c. U.E. Sociologie des sciences
 - d. U.E. Sociologies visuelles
 - e. U.E. Sociologie de la famille
 - f. U.E. Sociologie du *care*
 - g. U.E. Elites et guerres
 - h. U.E. Sociologie des organisations internationales
5. U.E. Méthodes en sociologie S3
6. Liste à choix Découverte des SHS S3 (1 U.E. au choix parmi 8) :
 - a. U.E. Apports disciplinaires en sciences de l'éducation
 - b. U.E. Apports disciplinaires en anthropologie
 - c. U.E. Apports disciplinaires en économie : Mondialisation et crises
 - d. U.E. Pluridisciplinarité des SHS : Discriminations
 - e. U.E. Pluridisciplinarité des SHS : Âges de la vie
 - f. UE FaME- Aspects motivationnels et socio-affectifs des apprentissages
 - g. UE FaME- Histoire et philosophie de l'éducation
 - h. UE FaME- Situations et interactions éducatives
7. U.E. Méthodologie du travail étudiant S3
8. U.E. Connaissance du monde professionnel S3

Les étudiantes qui suivent le **parcours international** doivent également choisir l'U.E. Parcours international S3 : communication interculturelle.

Les informations présentées pour chaque U.E. sont données à titre indicatif. Elles peuvent être amenées à évoluer. Seules les modalités de contrôle des connaissances adoptées par le conseil du collège Sciences de l'homme sont valables.

U.E. Sociologie générale S3 (3 ECTS)

Enseignement : CM Sociologie de la première modernité (24h)

Enseignant : Éric Macé
Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Ce cours n'est pas un cours d'histoire de la sociologie mais un cours qui s'intéresse à la sociologie *dans* l'histoire. Cette histoire, c'est celle d'une modernité occidentale formée à partir du 16^e siècle ; une modernité du « progrès industriel » mondialisée par les empires coloniaux

puis par l'économie capitaliste, et qui se retrouve depuis la fin du 20^e siècle jusqu'à nos jours, face aux conséquences planétaires potentiellement catastrophique de cette modernité. Cette histoire, c'est donc aussi celle d'une science du social, la sociologie, qui s'est construite comme la science de la modernité et qui fait face de nos jours aux débordements de ses catégories classiques : les notions de « société », de « classe sociale », « d'individu », construites dans l'espace culturel et politique des Etats-Nations occidentaux, sont débordées par la mondialisation et par l'éclatement des logiques d'action du marché, des identités, des événements géopolitiques, sanitaires et climatiques, de sorte ce que la crise de la modernité est aussi la crise de la sociologie. Dans ces conditions, pouvons-nous continuer à faire de la sociologie ? Et sommes-nous pour autant sortis de la modernité ? Dans une première partie, nous verrons comment la sociologie classique a construit un récit à la fois inquiet et progressiste de la modernité et d'elle-même, tout en occultant les dimensions occidentalocentriques, coloniales, prédatrices de cette modernité. Dans un second temps, nous verrons comme la modernité et la sociologie classique sont entrées en crise dès lors l'occidentalocentrisme, la notion même de progrès, les définitions du « risque » et du « social », vont conduire à une remise en cause de ce récit et à la nécessité de penser autrement les notions même de modernité et de sociologie. C'est donc rétrospectivement que nous savons maintenant que le récit classique de la modernité portait moins sur la « modernité » en soi que sur une « première modernité » conduisant, depuis la fin du 20^e siècle, à une « seconde modernité » contemporaine redéfinissant la notion même de « social » (ce cours de S3 se prolonge par le cours de S5, « Sociologie de la seconde modernité »).

Lectures recommandées

Dorlin Elsa (2006), *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la nation française*, Paris, La Découverte.

Martuccelli Danilo (1999), *Sociologie de la modernité*, Paris, Gallimard – Folio.

Said Edward (2005), *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil.

Touraine Alain (1995), *Critique de la modernité*, Paris, Le livre de poche.

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal de 2h.

La note obtenue (sur 20) dans l'enseignement constitue la note de l'UE.

U.E. Sociologies thématiques S3 (6 ECTS)

Enseignement : CM Sociologie du travail (24h)

Enseignant : Olivier Cousin

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Ce cours est structuré autour de deux axes. Tout d'abord la sociologie du travail peut être abordée comme un moyen de définir des types de sociétés. C'est à partir du travail que les grands modèles de société sont pensés, discutés et analysés. Le travail étant ici au cœur des sociétés. Ce qui veut dire, qu'étudier le travail, c'est s'intéresser à ce qu'il produit comme pratique, comme valeur, comme comportement... Le deuxième axe abordera le travail comme une activité : nous tenterons de saisir les modes d'organisation du travail qui se sont succédés tout au long du 20^e siècle et de comprendre dans quelle mesure il se transforme. Le cours s'appuiera à la fois sur des ouvrages classiques, propre à la sociologie générale, et sur des recherches empiriques venant éclairer le travail et ses évolutions.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Une bibliographie ainsi que le plan détaillé du cours seront mis à disposition des étudiantes. La lecture régulière des journaux constitue un bon support pour comprendre les enjeux et les évolutions du travail. Le cinéma et la littérature offrent aussi des éléments de description et de compréhension intéressants.

Enseignement : CM Sociologie de l'action collective (24h)

Enseignante : Delphine Thivet
Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Pourquoi se mobilise-t-on ? A quelles conditions et comment ? Comment enquêter sur les mobilisations collectives et saisir la complexité des logiques sociales qui s'y jouent ? Ce cours magistral est consacré à l'étude des dynamiques de l'action collective et des mouvements sociaux. Il s'agira de caractériser, comprendre et expliquer les phénomènes de mobilisation (mais également de démobilitation) collective. On s'interrogera en outre sur les transformations de l'action collective (anciens et « nouveaux mouvements sociaux ») ainsi que sur ses différentes échelles (du local au global). Pour ce faire, seront présentés aux étudiantes les principales théories, principaux concepts et auteurs/autrices de la sociologie de l'action collective, issus tant de la sociologie francophone que de la sociologie anglo-saxonne. Les analyses théoriques seront articulées à des analyses de cas empiriques centrées sur des périodes historiques et des aires géographiques variées. Enfin, le cours proposera une série de réflexions portant sur les conditions de possibilité d'une enquête sociologique sur les mobilisations collectives (difficultés inhérentes à la réalisation d'une enquête en terrain militant ; « droit d'entrée » ; rapport réflexif à son propre engagement militant ; etc.). Une bibliographie ainsi que le plan détaillé du cours seront mis à disposition des étudiantes.

Prérequis

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour ce cours. Toutefois, une connaissance du système politique et partisan ainsi qu'un intérêt pour l'histoire et l'actualité sociale et politique, tant à l'échelle nationale qu'internationale, sont recommandés.

Évaluation des CM

Première et deuxième session : écrit terminal de 2h portant sur tout ou partie des deux enseignements.

La note obtenue (sur 20) bénéficie un coefficient 3 et constitue 50 % de la note de l'U.E.

Enseignement : TD Documents et synthèses (20h)

Enseignante coordinatrice : Delphine Thivet
Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Le TD est organisé autour de l'analyse de documents (presse, articles académiques). Les étudiantes devront préparer des différents types de travaux de synthèse (exposés, discussions, productions écrites). Les thèmes abordés sont directement articulés aux deux cours de sociologies thématiques : sociologie du travail et sociologie de l'action collective. Les objectifs du TD sont les suivants : synthétiser des documents de natures diverses (articles académiques, articles de presse, statistiques, etc.) ; se familiariser avec la recherche documentaire en sociologie ; travailler en groupe ; restituer un travail à l'oral de manière claire et dynamique ; animer des débats ; apprendre à lire la presse de manière régulière ; connaître les principales revues académiques francophones de sociologie ; mettre en relation les recherches académiques et les débats dans l'espace public (relayés par la radio et la presse nationale) ; approfondir les connaissances dispensées en CM sociologie thématique.

Prérequis

Les étudiantes doivent impérativement suivre chaque semaine les cours de « sociologies thématiques » (sociologie du travail et sociologie de l'action collective). Les TD sont en effet fortement articulés aux connaissances et raisonnements dispensés dans ces deux cours. En outre, la lecture régulière de la presse nationale est fortement recommandée.

Évaluation

Première session : contrôle continu

Deuxième session : report de la note de CC de première session.

La note obtenue dans le TD (sur 20) bénéficie d'un coefficient 3 et constitue 50 % de la note de l'U.E.

U.E. Connaissance du monde contemporain S3 (3 ECTS)

Enseignement : CM Histoire sociale de la France XIX^e-XX^e siècles (24h)

Enseignante : Jeanne Gautier-Bouillaud

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Le cours magistral de 24h proposé ici s'inscrit dans une sorte de continuité avec les enseignements du S1 et du S2 dans les U.E. Connaissance du monde contemporain. En effet, après avoir vu au S1 le monde politique durant la période contemporaine, puis l'histoire économique, c'est à l'histoire sociale de la France (principalement) que nous allons nous intéresser. Comment la France est-elle devenue un État social ? Quelle sorte d'État social ? Mais surtout qui furent ceux qui marquèrent l'histoire sociale de la France, ouvriers en tête ? En effet, ce fut souvent à travers leurs expériences de vie si difficiles que l'univers social se constitua. Parce qu'il leur fallait de l'aide, mais aussi pour faire taire les tensions politiques résultant de cette misère, un État social a petit à petit vu le jour.

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal d'1h30.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3 au semestre.

Liste à choix Sociologies spécialisées 1 S3 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 8

U.E. Intégration et sociétés multiculturelles (12h CM)

Enseignante : Agnès Villechaise

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Quelle place pour les traits culturels « minoritaires » des populations issues de l'immigration ? Jusqu'à quel point autoriser l'expression de la différence ? En quoi est-ce une ressource, une menace ? Comment concilier émancipation et appartenance(s) ? Comment réduire la défiance dans le rapport à l'Autre ? Comment redonner confiance dans les institutions ? Comment « faire tenir » nos sociétés « multiples » ? Entre crispations laïcistes et tentations communautaires exclusives, le cours propose de réfléchir aux nécessaires évolutions du modèle d'intégration républicain « universaliste ».

Le propos est articulé en trois points :

- Principes et enjeux du modèle républicain, retour sur la laïcité

- Un cadre obsolète ? Difficile insertion économique et montée des mouvements culturels : un modèle d'intégration remis en question.
- Comment penser le vivre ensemble ? Débats et nouvelles pistes

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Drogues et sociétés (12h CM)

Enseignant : Emmanuel Langlois

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Le cours intitulé « Drogues et société » présente un panorama général de la question des drogues (illicites et licites) aujourd'hui. Six chapitres seront abordés pour faire le tour de la question.

Chapitre 1 : Histoire des drogues. Histoires de drogues (histoires religieuse, médicale, coloniale, économique... des drogues)

Chapitre 2 : Drogues et représentations sociales. L'imaginaire contemporain des drogues (représentations sociales, opinion des français sur la dangerosité des drogues, les usagers et les politiques publiques ; approche psychanalytique des drogues,...)

Chapitre 3 : Économie de la drogue (organisation des marchés, deal, réseaux, trafics nationaux et internationaux, ...)

Chapitre 4 : L'expérience des drogues (motivations des usagers des drogues, sens de l'expérience, carrières, ...)

Chapitre 5 : Soigner les toxicomanies (l'organisation des soins, modèles thérapeutiques, théorie de l'addiction, philosophie de la réduction des risques, ...)

Chapitre 6 : L'alcool : une drogue nationale (histoire, la construction sociale du bien boire, le *binge drinking*, ...)

Indications bibliographiques en français :

- Henri Bergeron, *Sociologie de la drogue*, La découverte
- Pierre Kopp, *Économie de la drogue*, La découverte
- Henri Bergeron, Renaud Colson, *Les drogues face au droit*, PUF
- P. Peretti-Watel, F. Beck, S. Legleye, *Les usages sociaux des drogues*, PUF
- Max Milner, *L'imaginaire des drogues. De Thomas de Quincey à Henri Michaux*, NRF
- M. Kokoreff, *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*, Payot
- Claude Fougeron, Michel Kokoreff, *Société avec drogues*, Éditions Eres
- D. Duprez, M. Kokoreff, *Les mondes de la drogue. Usages et trafics dans les quartiers*, Odile Jacob
- David Courtwright, *Les drogues et la construction du monde moderne*, PUL

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie des sciences (12h CM)

Enseignant : Pascal Ragouet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Après une introduction générale au cours de laquelle il s'agira de se demander de quoi la sociologie des sciences est le nom, nous aborderons la science sous trois angles d'abord comme un espace social normé, ensuite comme un espace stratifié et concurrentiel et enfin comme un mode de connaissance spécifique.

Plan du cours

Introduction

Chapitre 1 – La science comme espace social normé

1. L'éthos scientifique chez Merton (1.1. Les normes de l'éthos ; 1.2. Les critiques de l'éthos mertonien et la contribution de W. Hagstrom)
2. La science comme champ : la sociologie de la science de Bourdieu (1.1. Le champ scientifique comme espace de rapports de force ; 1.2. « Une lutte réglée »)

Chapitre 2 – La science comme espace stratifié et concurrentiel

1. La stratification sociale dans les sciences (1.1. Les inégalités de productivité et de reconnaissance ; 1.2. Effet Saint-Matthieu, effet Mathilda)
2. Aperçus sur la scientométrie, ses usages et mésusages (1.1. Les apports de la scientométrie à une science de la science ; 1.2. La scientométrie au cœur de l'évaluation de la recherche)

Chapitre 3 – La science comme mode de connaissance

1. Intérêts sociaux et connaissance scientifique (1.1. Le Programme Fort ; 1.2. Deux études typiques de controverse)
2. Observer, expérimenter et argumenter dans un espace normé (2.1. Désordre et ordre dans le travail scientifique ; 2.2. Le substrat normatif de la « science normale »)

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologies visuelles (12h CM)

Enseignante : Kenza Afsahi

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Partant des thématiques de l'économie et de la finance, ce cours s'intéresse à différentes manières d'appréhender le réel avec l'outil cinématographique.

À partir d'une sélection de films documentaires et de fictions, nous verrons comment le cinéma appréhende les questions de travail, de chômage, de précarité, de richesse, de dettes et de spéculation. Comment les outils visuels et sonores, qu'ils soient techniques ou dramaturgiques, rendent-ils compte de la question économique ? Quelles sont les représentations sociales de l'économie et de la finance dans les films ? Tout en accordant une place importante à la démarche ethnographique, ce cours interrogera aussi des questions souvent reléguées à un plan secondaire en sociologie visuelle : l'intention d'auteur, le point de vue de réalisateur, les choix esthétiques, la mise en scène, etc.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Elites et Guerres (12h CM)

Enseignante : Alina Surubaru

Périodicité : 6 séances de 2h

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie du *care* (12h CM)

Enseignant : Emmanuel Langlois

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ce cours présente les théories et les discussions contemporaines autour du concept de *care*. Généralement traduit par les « sollicitudes » ou encore « soucis des autres », le concept est récent dans le champ des sciences sociales mais aussi dans ceux de la philosophie politique et de l'économie. Aujourd'hui, le *care* désigne à la fois une attitude et des pratiques morales (individuelles ou collectives) qui visent à prendre soins des autres, en particulier ceux en situation de vulnérabilité, et une perspective politique qui vise à mettre en garde contre les dérives des bureaucraties et des sociétés néo-libérales. En hissant l'altruisme, le soutien mutuel, la coopération et la confiance comme valeurs cardinales, l'éthique du *care* entend proposer un modèle alternatif à la quête de l'intérêt personnel et de la performance comme seule jauge des relations humaines. Ce cours présentera les travaux les plus importants depuis la publication de l'ouvrage de Carol Gilligan (*Une voix différente*, 1982) à partir duquel l'éthique du *care* a été formulée. On présentera des travaux sur le *care* dans différents domaines : les inégalités sociales, le genre, la santé et la maladie, le travail et l'économie, la cause animale.

Indications bibliographiques introductives :

- Brugère, F., 2011, *L'éthique du care*, PUF
- Garrau, M., Le Goff, A., *Care, justice et dépendance*, PUF
- Molinier, P., Laugier, S., Paperman, P., *Qu'est ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Payot
- Gilligan, C., *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Flammarion
- Laugier, S., *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*, Payot

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3 .

U.E. Sociologie de la famille (12h CM)

Enseignant : Ronan Hervouet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

L'institution familiale se transforme en profondeur. En particulier, dans le domaine de la parenté et de la filiation (PMA, GPA, adoption, etc.), ou du mariage et du couple, les normes familiales ne se présentent plus comme des prescriptions. La prolifération de normes ne signifie pas pour autant leur absence. Nous nous interrogerons sur le « nouveau régime de normativité familiale » (Déchaux) qui émerge aujourd'hui. Pour analyser ces mutations en cours, le cas de la France sera privilégié

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Toutefois, la lecture régulière de la presse nationale est fortement recommandée.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie des organisations internationales (12h CM)

Enseignante : Delphine Thivet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ce cours a trois objectifs principaux : premièrement, la présentation du fonctionnement des principales organisations internationales et l'évaluation de leur place et de leur poids dans les relations internationales. Il sera à cet égard l'occasion pour les étudiantes de porter un jugement informé sur l'actualité internationale. Une attention particulière sera accordée aux organisations multilatérales telles que l'ONU (et ses agences spécialisées, Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation, Organisation mondiale de la santé...), l'institution de la justice pénale internationale (du TPIY à la CPI), les grandes organisations à vocation économique (Fonds monétaire international, Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce), mais également aux organisations de la société civile (ONG et mouvements sociaux) et aux firmes transnationales qui jouent un rôle croissant dans la gouvernance globale. Deuxièmement, ce cours permettra de découvrir les concepts et les théories les plus importantes de la discipline des « Relations internationales ». Enfin, il offrira une réflexion sur les spécificités éventuelles d'une enquête de terrain menée au sein d'une organisation internationale.

Indications bibliographiques :

Albaret, M., Placidi-Frot, D., « Les petits États au Conseil de sécurité : des strapontins à l'avant-scène », *Critique internationale*, vol. 71, n°2, 2016, p. 19-38.

Buchet de Neuilly, Y., « Devenir diplomate multilatéral. Le sens pratique des calculs appropriés », *Cultures & Conflits*, vol. 75, n°3, 2009, p. 75-98.

Devin, G., *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2010.

Devin, G., *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.

Guilbaud, A., « Transferts et continuités de la politisation à l'Organisation mondiale de la santé : le cas des substituts du lait maternel », *Critique internationale*, vol. 76, n°3, 2017, p. 101-119.

Lecler, R., Morival, Y., Bouagga, Y., « Pour une ethnographie des professionnels de l'international », *Critique internationale*, vol. 81, n°4, 2018, p. 9-20.

Louis, M., Maertens, L., « Des stratégies de changement dans les organisations internationales : une analyse comparée du HCR et de l'OIT », *Études internationales*, vol. 45, n°2, 2014, p. 183-206.

Müller, B., « Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues », *Critique internationale*, vol. 54, n°1, 2012, p. 9-18.

Nay, O., Petiteville, F., « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, vol. 53, n°4, 2011, p. 9-20.

Petiteville, F., Placidi-Frot, D., « Chapitre 2. La diplomatie multilatérale », in Thierry Balzacq (dir.), *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, p. 43-57.

Placidi-Frot, D., « Qu'est-ce qui bloque les grandes institutions multilatérales ? », in Bertrand Badie (dir.), *En quête d'alternatives. L'état du monde 2018*, Paris, La Découverte, 2017, p. 55-62.

Siméant, J., *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

Siméant, J., « Localiser le terrain de l'international », *Politix*, vol. 100, n°4, 2012, p. 129-147.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

Liste à choix Découverte des SHS S3 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 8

U.E. Économie : Mondialisation et crises (24h CM)

Enseignant : Jérémy Bernard
Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral dresse le portrait ambigu de la mondialisation économique actuelle. Alors que le commerce international a longtemps été perçu comme un vecteur de prospérité, alors que les grandes institutions économiques internationales ne cessent de faire la promotion d'une intégration économique mondiale toujours plus avancée, il semble que la mondialisation actuelle présente certains dangers, ou, pour le moins, soulève des déceptions. Nous présenterons les grandes théories classiques et contemporaines du commerce international et montrerons les profondes divergences entre l'optimisme des premiers modèles et la réalité actuelle.

Dans une deuxième partie du cours, nous présenterons les mécanismes de la crise des *subprimes* de 2008. S'il est difficile de réduire l'explication de cette crise à un seul facteur, force est de constater que celle-ci s'inscrit dans un contexte macroéconomique particulier.

Enfin, dans la dernière partie du cours, on suivra les grandes étapes de la construction économique européenne. L'UE est à l'origine un espace d'intégration commerciale et les liens d'interdépendance économiques que tissent ses membres posent des questions politiques fortes (souveraineté des États, solidarité entre les États, légitimité démocratique des décisions européennes,...). C'est en Europe que les échanges commerciaux internationaux sont les plus denses et, en ce sens, l'union économique européenne peut alors être perçue comme un laboratoire de la mondialisation.

Prérequis

Les connaissances acquises en première année sont souhaitables. Cet enseignement est particulièrement conseillé pour les étudiantes qui voudraient s'orienter vers le concours du professorat de SES (de même que le cours d'économie de l'UE Découverte des SHS S4).

Evaluation

Première et deuxième session : Contrôle terminal

U.E. Apports disciplinaires en anthropologie sociale (24h CM)

Enseignante : Carole Lemée
Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Découvrir la genèse de la discipline et l'anthropologie actuelle, de ses fondements à aujourd'hui, et le travail de terrain ethnographique en immersion. Acquérir des bases en anthropologie sociale et culturelle/ethnologie qui sont indispensables pour une formation en sciences humaines, à travers ses méthodes de recherche et d'analyse, ses notions et concepts, ses orientations, et instruments de compréhension. A l'issue de ce cours, les étudiants connaissent des caractéristiques et apports majeurs de la discipline, ses instruments de compréhension et ses articulations avec la sociologie et les autres sciences humaines. Ce cours les prépare à des modes d'approche comparatifs, réflexifs, et critiques. IMPORTANT : La validation de ce cours en S3 + S4 permet aux étudiants de pouvoir s'inscrire en L3 d'anthropologie, et/ou d'y entreprendre un double cursus.

Evaluation

Première et deuxième session : Contrôle terminal

U.E. Apports disciplinaires en sciences de l'éducation (24h CM) (UE FaME)

Enseignants : Les enseignants de la faculté de sciences de l'éducation

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Donner aux étudiants les références de base dans les champs scientifiques et professionnels de l'éducation. Construire une première culture pédagogique. Aborder une question d'éducation par l'approche multidisciplinaire inhérente au champ des Sciences de l'éducation. Thématiques abordées différentes entre S3 et S4

Evaluation

Première et deuxième session : QCM d'1h

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Discriminations (30h)

Présentation

Cours à distance sur l'ENT qui présente le thème des discriminations abordé par les cinq disciplines du collège Sciences de l'homme : anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, et sociologie.

Evaluation

Première session : Contrôle continu en ligne

Deuxième session : contrôle terminal en ligne

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Âges de la vie (30h)

Présentation

Cours à distance sur l'ENT qui présente le thème des âges de la vie abordé par les cinq disciplines du collège Sciences de l'homme : anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, et sociologie.

Evaluation

Première session : Contrôle continu en ligne

Deuxième session : contrôle terminal en ligne

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. FaME Aspects motivationnels et socio-affectifs des apprentissages (20h)

Enseignante : Martine Alcorta.

Présentation

Enseignement à distance

Ce cours aborde le concept de soi, les sois possibles, l'estime de soi, l'engagement dans les apprentissages (sentiment de compétence, intérêts, flow, buts d'apprentissage), la motivation auto-déterminée, les effets d'attente et la vie émotionnelle d'une classe.

Evaluation

Première et deuxième session : Contrôle terminal

U.E. FaME Histoire et philosophie de l'éducation (22h)

Responsable de l'UE : Marthe-Aline Jutand

Présentation

Cette UE est dédiée aux approches historiques, philosophiques et politiques des institutions éducatives. Elle permet la construction d'une focale large, diachronique et critique de ces institutions tout en posant les balises chronologiques et notionnelles nécessaires à une culture en sciences de l'éducation.

L'étudiant aura le choix entre deux thématiques pour le TD

- ✓ Textes fondamentaux et réformes en éducation
- ✓ Histoire de l'école et des courants pédagogiques

Evaluation

Première session : contrôle continu

Deuxième session : Contrôle terminal

U.E. FaME Situations et interactions éducatives (22h)

Responsable de l'UE : Marthe-Aline Jutand

Présentation

Les processus d'enseignement, de remédiation ou d'accompagnement qui sont au cœur de cette UE, sont conçus comme des modalités plurielles et complémentaires de l'éducation. Longtemps, on a cru que la prise en compte de cette pluralité permettait d'explorer des terrains professionnels variés en éducation, tournés vers des publics spécifiques (élèves, usagers, patients, etc.). Il n'en est rien car les dispositifs sont pris inévitablement dans des dynamiques situationnelles.

L'étudiant aura le choix entre trois thématiques pour le TD

- ✓ Pratiques enseignantes et théories des situations
- ✓ Violences en milieux éducatifs
- ✓ Situations de handicap

Evaluation

Première session : Contrôle continu

Deuxième session : Contrôle terminal

U.E. Méthodes en sociologie S3 (6 ECTS)

Enseignement : CM Méthodologie de l'enquête (12h)

Enseignant.e.s coordinatrices.eurs : Jérémy Bernard, Agnès Villechaise

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral vient en appui à la réalisation d'une enquête collective proposée à l'ensemble des étudiant.e.s des 2^{ème} et 3^{ème} années. Il sera animé par les enseignantes qui contribuent à l'encadrement du projet et sera organisé autour de plusieurs séances. Ce cours proposera :

- des bases et des connaissances générales sur le thème de l'enquête collective et sur chacun des sous-thèmes
- un cadrage sur l'usage exploratoire des méthodes d'entretien et d'observation

- des temps d'échange avec des acteurs sociaux parties prenantes du thème ainsi qu'avec des chercheurs dans des disciplines connexes à la sociologie (économie, psychologie, science politique, etc.)

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Une bibliographie balayant l'ensemble des thèmes abordés sera proposée. La lecture régulière de la presse nationale et locale constitue un support indispensable pour alimenter la réflexion et contribuer à construire les projets de recherche.

Enseignement : TD Enquête exploratoire (13,5h)

Enseignant.e.s coordinatrices.eurs : Agnès Villechaise et Jérémie Bernard

Périodicité : 6 séances de 1h30 (méthodes qualitatives) + 1 séance de 1h30 (méthodes quantitatives) + 2 séances méthodes quantitatives et qualitatives d'1h30

Présentation

Les étudiantes définissent au S3 une problématique par groupe et formulent les premières hypothèses grâce au travail exploratoire (revue de presse, observations, entretiens, lectures). L'objectif du TD « enquête qualitative » est d'initier les étudiantes à l'élaboration d'un protocole d'étude qualitatif et à sa mise en œuvre pratique, afin de leur donner des ressources pour leur travail d'étude personnel en L3. Cela signifie acquérir des compétences méthodologiques « techniques », mais aussi comprendre l'approche sociologique et se l'approprier, par exemple savoir formuler une question de recherche pertinente, construire un éclairage bibliographique, proposer des hypothèses, et de manière générale entretenir un rapport réflexif lucide à son étude, qui permet les ajustements et les ouvertures nécessaires. Le premier semestre est consacré à l'exploration des méthodes (observation, entretiens) et de la problématique, et à la découverte du terrain. Il prépare la collecte des entretiens non exploratoires du second semestre et la finalisation de la problématique.

Évaluation

L'évaluation se fait à partir d'un travail régulier de l'étudiante qui donne lieu à plusieurs rendus obligatoires

- 2 comptes-rendus individuels observation (notés)
- bibliographie commentée individuelle (non notée)
- compte-rendu de lecture individuel (noté)
- guide d'entretien élaboré en groupe (non noté)
- compte-rendu méthodologique individuel du premier entretien (noté)
- retranscription synthétique individuel du premier entretien et ébauche de la problématique (non notée)
- rendu d'une problématique provisoire en groupe (noté)

Si l'étudiante a moins de 10/20 en première session, il existe une deuxième session avec les modalités suivantes : report de la note de l'UE de première session pour 50 % plus un dossier à rendre pour 50 %.

Les absences au CM seront sanctionnées au même titre que dans les TD.

La note obtenue au TD (sur 20) a un coefficient 6.

U.E. Méthodologie du travail étudiant S3 (3 ECTS)

Enseignement : TD Culture et compétences numériques (20h TD)

Enseignant.e.s : chargé.e.s de TD du CRIP du collège SH

Périodicité : 10 séances de TD de 2h

Évaluation

Première session : contrôle continu

Deuxième session : report de la note de première session (50 %), écrit terminal d'1h (50 %).

La note obtenue au TD (sur 20) bénéficie d'un coefficient 3.

Enseignement : TD Recherche documentaire (2h TD)

Enseignant.e.s : personnel de la Bibliothèque universitaire des Sciences de l'homme

Périodicité : 1 séance de 2h

Présentation

Cette séance de TD a pour but de présenter quelques ressources utiles pour les étudiantes de L2 sociologie : europresse, bases de données en ligne, babord+, etc.

Évaluation

Ce TD n'est pas évalué, mais la présence est obligatoire.

U.E. Connaissance du monde professionnel S3 (3 ECTS)

Enseignements : CM et TD Connaissance du monde professionnel (6h CM et 6h TD)

Enseignante coordinatrice : Alina Surubaru

Périodicité : 3 séances de 2h en CM et 3 séances de 2h en TD

Présentation

L'objectif du TD est, pour les étudiantes, d'anticiper l'avenir professionnel, ce qui passe par une meilleure connaissance des différents métiers auxquels peuvent prétendre les étudiantes de sociologie. Cela suppose de ne pas s'en tenir à une connaissance de surface, aux représentations spontanées ou aux « on dit ». Il est nécessaire de rencontrer des professionnels dans des contextes variés pour se faire une idée précise de leurs conditions de travail (responsabilités, salaire, temps de travail, statut, épanouissement, reconnaissance, conciliation vie professionnelle/vie personnelle, etc.).

Prérequis et compétences

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cet enseignement.

Au terme de cet enseignement, l'étudiante sera sensibilisée aux problématiques de l'insertion professionnelle et de la recherche du premier emploi. Elle aura pris conscience des différents dispositifs qui l'aident à se professionnaliser pendant et après ses études. Elle aura aussi acquis une connaissance plus fine du contexte professionnel qu'elle pense intégrer après ses études. Tout ceci lui permettra d'élaborer de manière plus précise et mieux informée son projet professionnel.

Évaluation de l'UE

Première session : contrôle continu

Seconde session : la note de première session est reportée et comptera pour 50 % de la note de seconde session. Un dossier devra être rendu pour compléter (50 %).

La note obtenue (sur 20) au contrôle continu constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

L2 – SEMESTRE 4

Le semestre 4 est composé de 7 Unités d'enseignements (U.E.) obligatoires et 2 facultatives :

1. U.E. Sociologie générale S4
2. U.E. Sociologies thématiques S4
3. U.E. Connaissance du monde contemporain S4
4. Liste à choix Sociologies spécialisées 2 S4 (1 U.E. au choix parmi 7) :
 - a. U.E. Sociologie de la ville
 - b. U.E. Sociologie de l'environnement
 - c. U.E. Sociologie de l'immigration : perspectives internationales
 - d. U.E. Sociologie de l'innovation
 - e. U.E. Démocratie sanitaire
 - f. U.E. Sociologie du décrochage scolaire (UE FaME)
 - g. U.E. Médecine et psychédéliques
5. U.E. Méthodes en sociologie S4
6. Liste à choix Découverte des SHS S4 (1 U.E. au choix parmi 9) :
 - a. U.E. Apports disciplinaires en sciences de l'éducation
 - b. U.E. Apports disciplinaires en anthropologie sociale
 - c. U.E. Apports disciplinaires en économie : de la croissance à la décroissance
 - d. U.E. Pluridisciplinarité des SHS : Risques
 - e. U.E. Pluridisciplinarité des SHS : Santé
 - f. U.E. Pluridisciplinarité des SHS : Éducation
 - g. UE- FaME- Fondamentaux en langue Française
 - h. UE- FaME- consolidation en mathématiques pour enseigner
 - i. UE- FaME- Connaissance de l'environnement éducatif
7. U.E. Anglais S4

8. U.E. Bonus (1 option facultative au choix parmi 4)
 - a. Sports
 - b. Engagement étudiant
 - c. Stage

Les étudiantes qui suivent le **parcours international** doivent également choisir l'U.E. Parcours international S4 : tutorat de projet interculturel.

Les informations présentées pour chaque U.E. sont données à titre indicatif. Elles peuvent être amenées à évoluer. Seules les modalités de contrôle des connaissances adoptées par le conseil du collège Sciences de l'homme sont valables.

U.E. Sociologie générale S4 (3 ECTS)

Enseignement : CM Épistémologie (24h)

Enseignant : Pascal Ragouet

Périodicité : 12 séances de 2h

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal de 2h.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologies thématiques S4 (6 ECTS)

Enseignement : CM Sociologie de l'État (24h)

Enseignant : Thibault Bossy

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Omniprésent dans le langage commun et dans nos sociétés modernes, l'« État » n'est pourtant pas si aisé à définir tant il recouvre des formes diverses selon les pays, les époques, tant il est compris de manière différente selon les individus. Il est en effet difficile de saisir ce qu'est l'État tant le mot est utilisé tous les jours pour désigner une multitude d'institutions, de personnes, de pratiques : le mot « État » est utilisé indifféremment pour désigner par exemple le gouvernement (« l'État a décidé telle chose »), l'administration (« l'État va contrôler telle industrie », etc.), une personne (« le chef de l'État »), des pratiques (« Ici, l'État investit pour vous »), etc.

Ce cours a donc pour ambition de présenter une sociologie de l'État afin d'analyser la forme qu'a prise le pouvoir politique dans les sociétés occidentales. A travers un long détour historique (cf. travaux de Norbert Élias) et la présentation de la formation de l'État en France, nous montrerons dans une première partie comment une forme d'organisation politique est parvenue à monopoliser la « contrainte physique légitime » (Weber). Dans une deuxième partie, nous étudierons plus spécifiquement les formes de l'État et ses modes d'intervention dans les sociétés.

Prérequis

Aucun prérequis n'est spécifiquement nécessaire pour suivre le cours. Une connaissance de l'histoire et de l'actualité politiques est cependant importante. De même, la lecture de *La dynamique de l'Occident* écrit par Norbert Élias est conseillée (la série de livres *Game of Thrones* en est d'ailleurs, *mutatis mutandis*, une assez bonne illustration).

Enseignement : CM Sociologie de la santé (24h)

Enseignante : Béatrice Jacques

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

L'objectif de ce cours est d'étudier les rapports de genre dans le champ de la santé, dans le cadre de la vie privée (les soins et les savoirs profanes sont le plus souvent réalisés par des femmes) et dans la sphère publique à travers la féminisation de certaines professions de santé par exemple ou par l'étude des politiques publiques de santé qui s'adressent plus généralement aux mères.

Nous nous interrogerons aussi sur le rôle du genre dans les inégalités sociales de santé en termes d'accès aux soins, de morbidité et de mortalité, tout en se demandant comment cette variable agit aussi sur les professions du soin.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour cet enseignement. On attend des étudiantes qu'elles consultent la littérature recommandée par l'enseignante.

Évaluation des CM

Première et deuxième session : écrit terminal de 2h portant sur tout ou partie des enseignements.

La note obtenue dans les CM (sur 20) bénéficie d'un coefficient 3 et constitue 50 % de la note de l'U.E.

Enseignement : TD Questions et argumentation (20h)

Enseignantes coordonnatrices : Béatrice Jacques, Thibault Bossy

Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Ce TD est lié aux deux cours magistraux de l'U.E. Sociologies thématiques S4. Il a pour but de former les étudiantes à l'exercice de la dissertation et de la problématisation. Les étudiantes seront amenées à produire régulièrement des travaux écrits (plans détaillés ou dissertation) et oraux pour travailler la manière de se poser des questions en sociologie. Des textes et connaissances issus des deux cours magistraux seront mobilisés.

Évaluation du TD

Première session : contrôle continu sous la forme de rendus de différents travaux (écrits et oraux) et de devoirs sur table. La participation orale est prise en compte dans la note finale. L'assiduité est obligatoire : toute absence à plus de deux séances entraîne une absence injustifiée (ABI).

Deuxième session : report de la note de première session pour 50 %

La note obtenue dans le TD (sur 20) bénéficie d'un coefficient 3 et constitue 50 % de la note de l'U.E.

U.E. Connaissance du monde contemporain S4 (3 ECTS)

Enseignement : CM Institutions et vie politique en France (24h)

Enseignante : Delphine Thivet

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Ce cours vise à donner aux étudiantes des repères fondamentaux concernant la vie politique française, à travers ses aspects institutionnels et sociologiques. En suivant une approche à la fois socio-historique et de sociologie politique, on mettra l'accent sur les configurations (constitutions, pouvoirs du gouvernement et du Parlement, cohabitation, etc.) et les moments les plus décisifs de l'évolution du système politique français depuis la Révolution française. Le cours présentera l'histoire, les acteurs et les éléments structurants de la vie politique française depuis la Révolution française jusqu'à l'avènement de la V^e République (enjeux institutionnels et luttes sociales entre acteurs du système politique, coups d'Etat et crises sociales et politiques, apprentissage du vote, consolidation de la République, parlementarisme, réformes des institutions politiques, présidentialisation, partis politiques...).

Indications bibliographiques :

Agrikoliansky Eric, *Les partis politiques en France au XX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2000.

Bastien François, *Le régime politique de la V^e République*, 2011, Paris, La Découverte.

Bernard, Mathias, *Histoire politique de la Ve République. De 1958 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2008.

Costa Olivier et Kerrouche Eric, *Qui sont les députés français ? Enquête sur des élites inconnues*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.

Dulong Delphine, *Sociologie des institutions politiques*, Paris, La Découverte, 2012.
Nay Olivier (dir.), *Lexique de science politique. Vie et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2008.
Offerlé Michel, *Sociologie de la vie politique française*, Paris, La Découverte, 2004.
Pasquier Romain, *Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
Schnapper Dominique, *Une sociologue au Conseil Constitutionnel*, Paris, Gallimard, 2010.
Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle*, Paris, PUF, 1995.
Troper Michel, *La séparation des pouvoirs et l'histoire constitutionnelle française*, Paris, LGDJ, 1973, 2e éd. 1980.

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal d'1h30.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

Liste à choix Sociologies spécialisées 2 S4 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 7

U.E. Sociologie de la ville (12h CM)

Enseignant : Thierry Oblet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Un constat s'impose : le monde devient complètement urbanisé. Cela ne signifie pas que l'ensemble de la planète soit recouverte de bâtiments et de maisons, mais que les populations vivent désormais dans des villes ou plus exactement dans des territoires que l'on qualifiera d'urbains. L'urbain s'oppose-t-il toujours au rural ? Et si tout est urbain, que signifie alors le rural ? Disons le tout de suite, ces mots : urbain, rural, mais aussi ville et campagne, sont devenus des mots « problème ».

C'est conscient de cette incertitude sémantique que nous proposons dans ce cours une exploration des défis sociologiques liés à ce devenir urbain de la planète. Dans quel monde urbain vivons nous ? Faut-il craindre de l'accomplissement de cette révolution urbaine à l'échelle mondiale la création du *Pire des mondes possibles* (M. Davis) ou l'avènement de *villes tremplins* (D. Saunders) dispensatrices de mobilité sociale ? Quels problèmes de cohésion sociale et de gouvernement posent les métropoles et les « villes globales ». Quels imaginaires se développent autour de l'idée de ville ? Autant de questions qui seront travaillées tant à l'échelle mondiale (l'impact de la mondialisation et des phénomènes migratoires sur les formes de croissance urbaine) que nationale. (la France périphérique, l'exclusion sociale).

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie de l'environnement (12h CM)

Enseignantes : Valérie Deldrève, Ludovic Ginelli et Bruno Bouet (Irstea Bordeaux, UR ETBX)

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ce cours est une initiation à la sociologie de l'environnement, proposé par des chercheurs de l'Irstea (Institut de recherche scientifique et technique sur l'environnement et l'agriculture). Les préoccupations environnementales étant aujourd'hui un enjeu de société majeur et objet d'engagements citoyens, on questionnera dans un premier temps les lectures sociologiques

qu'on peut leur appliquer. Pour cela on prendra des exemples fournis par l'actualité médiatique. Dans un second temps, on présentera comment l'environnement a progressivement été construit en objet de recherche sociologique, avec quelles difficultés méthodologiques et disciplinaires, qu'elles soient internes à la sociologie ou relatives à ses rapports aux sciences de la vie. Des recherches récentes ou en cours illustreront les séances au cours desquelles la participation des étudiantes sera sollicitée par des débats, notamment mouvants.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie de l'innovation (12h CM)

Enseignant : Pascal Ragouet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Après une introduction générale au cours de laquelle nous évoquerons les origines oubliées d'une réflexion sur l'innovation (F. Bacon, N. Machiavel), nous aborderons, dans un premier temps, l'apport de Schumpeter et les modèles de l'innovation qui ont été construits en référence à son travail, puis, dans un deuxième temps, nous évoquerons la question de la diffusion et de l'appropriation des diffusions (E. Rogers). Enfin, dans un troisième temps, nous proposerons des pistes de réflexions sur l'innovation en biomédecine en partant d'études de cas et en focalisant sur la question de la coopération qui est au centre des processus de transfert et de transformation des savoirs issus de la recherche.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Ce cours vient en complément au cours de sociologie des sciences proposé au S3 et S5.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie de l'immigration : perspectives internationales (12h CM)

Enseignante : Claire Schiff

Périodicité : 6 séances de 2h

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Place du patient dans le système de soin et Démocratie sanitaire

Enseignante : Béatrice Jacques

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

En France, c'est la loi Kouchner (2002), qui permet véritablement de repenser les droits des patients et qui introduit la notion de « démocratie sanitaire » structurée autour de droits individuels et collectifs. S'il existe une littérature importante sur l'implication croissante des usagers dans le système de soins, nous axerons notre réflexion sur trois grands points qui sont plus émergents notamment en France : 1/la professionnalisation des patients dits experts, 2/la question de leur légitimité dans la formation des soignants et 3/ leur présence plutôt faible

dans la recherche. Puis nous comparerons ces données avec d'autres pays qui sont plus avancés sur l'intégration des patients dans le système de soins.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Médecine et psychédéliques (12h CM)

Enseignante : Kenza Afsahi

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie du décrochage scolaire (12h CM) (UE FaME)

Enseignante : Juliette Vollet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ce cours se saisit du décrochage scolaire par le prisme de ses enjeux sociaux, politiques et personnels. Il traitera d'abord des processus qui ont contribué à faire de ce phénomène un « problème » social majeur, légitimant sa mise sur agenda politique tout en déterminant la nature et la forme des actions publiques déployées en France et ailleurs pour tenter de le résorber. Il proposera ensuite un portrait sociologique des décrocheurs et présentera la diversité des logiques qui motivent les ruptures scolaires. Cela permettra de questionner la dimension potentielle de la vulnérabilité et les formes temporelles de causalité.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire. Pour les étudiantes de L3, le suivi du module « Éducation et socialisation » au S5 est néanmoins recommandé.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Méthodes en sociologie S4 (9 ECTS)

Enseignement : CM Pratique d'enquête (8h)

Enseignantes : Jérémie Bernard, Agnès Villechaise

Périodicité : 4 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral vient en appui à la réalisation d'une enquête collective proposée à l'ensemble des étudiantes des 2^{ème} et 3^{ème} années. Les quatre séances de cours au fil du semestre incluent :

- Un cours sur les notions de statistiques (population, échantillon, variables, modalités), la construction d'un questionnaire (types de questions, biais méthodologiques, etc.) et la passation d'un questionnaire

- Une discussion sur le questionnaire intermédiaire (avant la phase de test)
- Un cours sur l'épistémologie croisée des méthodes qualitatives et quantitatives
- Une séance finale de présentation des analyses des matériaux collectés par les étudiantes au fil du semestre (observations/images, entretiens, questionnaires)

Enseignement : TD L'enquête quantitative par questionnaire (16h)

Enseignant coordinateur : Jérémy Bernard

Périodicité : 7 séances de 2h + travail en groupe

Présentation

Ce TD a pour objectif d'accompagner les étudiantes dans la réalisation d'une enquête par questionnaire, outil classique de la production de données quantitatives. Il fait suite à l'ébauche de définition des problématiques et des hypothèses par les groupes d'étudiantes. Ces dernières doivent désormais envisager les questions à poser aux enquêtés dans le questionnaire pour pouvoir y répondre. Un questionnaire intermédiaire est élaboré puis testé par les étudiantes en vue d'aboutir au questionnaire définitif. Suivent alors la passation des questionnaires et la constitution d'une base de données communes à toute la promotion. Chaque groupe réalise enfin une première analyse comparée des matériaux quantitatifs (produits dans ce TD) et qualitatifs (produits dans le TD associé).

Évaluation

L'évaluation se fait à partir d'un travail régulier de l'étudiante qui donne lieu à plusieurs rendus obligatoires :

- Une problématique « finalisée » (non notée) (même document que pour le TD quali)
- Un QCM sur le CM et sur Sphinx (noté)
- Un projet de questionnaire (non noté)
- La passation de questionnaires intermédiaires (non noté)
- La passation de questionnaires finaux (non noté)
- Synthèse des premiers résultats quantitatifs (noté)

Les groupes qui présentent leurs analyses en semaine 12 auront un bonus de points au TD.

Si l'étudiante a moins de 10/20 en première session à l'U.E., il existe une deuxième session avec les modalités suivantes : report de la note de l'UE de première session pour 50 % plus un dossier à rendre pour 50 %.

Enseignement : TD L'enquête qualitative par entretien (13h30)

Enseignante coordinatrice : Agnès Villechaise

Périodicité : 9 séances d'1h30

Présentation

Une fois la problématique provisoire définie en S3 pour chaque groupe d'étudiantes, le S4 permet de constituer un corpus de données. Au niveau qualitatif, les étudiantes mènent leurs entretiens (semi-directifs ou compréhensifs) et les analysent, tout en continuant les lectures qui permettront d'éclairer l'analyse.

Le TD a pour ambition d'apporter les compétences suivantes : savoir mener des entretiens, développer un regard réflexif sur la méthode, étayer son questionnement par des apports bibliographiques, construire une problématique, élaborer les premières pistes d'analyse en vue de la grille (S5).

Évaluation

L'évaluation se fait à partir d'un travail régulier de l'étudiante qui donne lieu à plusieurs rendus obligatoires :

- 1 problématique « finalisée » (travail de groupe noté)
- 2 fiches de lecture individuelles (notées)
- 1 retranscription linéaire (non notée)
- 2 retranscriptions synthétiques (notées)

Une note de participation est également attribuée (exposés + participation aux échanges)

Si l'étudiante a moins de 10/20 en première session à l'U.E., il existe une deuxième session avec les modalités suivantes : report de la note de TD de première session pour 50 % plus un dossier à rendre pour 50 %.

Liste à choix Découverte des SHS S4 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 9

U.E. Économie : De la croissance à la décroissance (24h CM)

Enseignante : Jeanne Gautier-Bouillaud

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Ce cours d'économie de 24h va venir traiter d'un sujet essentiel à la compréhension de notre environnement économique : la croissance. Ce terme que tout le monde emploie, sans être capable de le définir correctement, est un objectif à atteindre parfois, à freiner à d'autres moments. C'est aussi de plus en plus un rêve qui semble inaccessible ! Nous commencerons donc ce cours par l'analyse de l'histoire économique du thème, en remontant aux premiers économistes jusqu'à voir ce qu'il en est dit aujourd'hui. Mais puisqu'un enseignement, d'économie notamment, se doit d'être ancré dans son contexte, il va falloir regarder la croissance sous un nouvel aspect, celui de la durabilité pour les uns, de la croissance verte pour d'autres, de la décroissance pour d'autres encore... Peut-on croître indéfiniment ? Est-ce même souhaitable ?

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

U.E. Apports disciplinaires en anthropologie (24h CM)

Enseignante : Carole Lemée

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Découvrir les anthropologies contemporaines et actuelles, et acquérir un regard anthropologique thématique d'une part sur les temps sociaux et vécus, et allant de pair sur les processus de transmission dans et hors les espaces de parenté. Se familiariser avec les bases en anthropologie sociale et culturelle/ethnologie importantes pour d'autres disciplines, à travers des méthodes de recherche et d'analyse, des orientations, notions, concepts, et instruments de compréhension. A l'issue de ce cours, les étudiants sont en mesure de s'interroger avec discernement sur des construits culturels, leurs implications, et les transformations dans les sociétés et cultures. IMPORTANT : La validation de ce cours en S3 + S4 permet aux étudiants de pouvoir s'inscrire en L3 d'anthropologie, et/ou d'y entreprendre un double cursus

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

U.E. Apports disciplinaires en sciences de l'éducation (24h CM) (UE FaME)

Enseignant.e.s : enseignant.e.s de la faculté des sciences de l'éducation

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Donner aux étudiants les références de base dans les champs scientifiques et professionnels de l'éducation. Construire une première culture pédagogique. Aborder une question d'éducation par l'approche multidisciplinaire inhérente au champ des Sciences de l'éducation. Thématiques abordées différentes entre S3 et S4

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : QCM d'1h

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Risques (30h)

Présentation

Cours à distance sur l'ENT qui présente le thème des risques abordé par les cinq disciplines du collège Sciences de l'homme : anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, et sociologie.

Évaluation de l'U.E.

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Santé (30h)

Présentation

Cours à distance sur l'ENT qui présente le thème de la santé abordé par les cinq disciplines du collège Sciences de l'homme : anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, et sociologie.

Évaluation de l'U.E.

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3

U.E. Pluridisciplinarité en SHS : Éducation (30h) (UE FaME)

Présentation

Cours à distance sur l'ENT qui présente le thème de l'éducation abordé par les cinq disciplines du collège Sciences de l'homme : anthropologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences et techniques des activités physiques et sportives, et sociologie.

Évaluation de l'U.E.

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3

U.E. FaME- Fondamentaux de la langue française (24h)

Présentation

Remédier ou renforcer leurs connaissances socles sur le programme de français niveau fin de collège, nécessaires pour apprendre par la suite à enseigner ces mêmes connaissances et

nécessaires pour suivre plus aisément la formation à la didactique en Master MEEF à l'INSPE par la suite. Un test de positionnement sera proposé aux étudiants à visée d'auto-évaluation.

Évaluation

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. FaME – Consolidation en mathématique pour enseigner (24h)

Présentation

Remédier ou renforcer leurs connaissances socles sur le programme et de mathématiques niveau fin de collège, nécessaires pour apprendre par la suite à enseigner ces mêmes connaissances et nécessaires pour suivre plus aisément la formation à la didactique en Master MEEF à l'INSPE par la suite. Un test de positionnement sera proposé aux étudiants à visée d'auto-évaluation.

Évaluation

Première session : contrôle continu en ligne.

Deuxième session : contrôle terminal en ligne.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. FaME- Connaissance de l'environnement éducatif (24 h)

Responsable : Corinne Ponce

Présentation

Ce cours présentera les différents acteurs des établissements scolaires et les structures qui interviennent au sein de ces établissements. Chaque acteur renseignera sur sa fonction, ses rôles, son périmètre d'action et la nature des interactions avec les autres acteurs et structures. Seront sollicités un enseignant d'école primaire, de maternelle, de collège, un psychologue de l'éducation nationale 1er degré, un du second degré, un maître E, un maître G, une personne de l'AESH, une personne d'un CMPP.

Évaluation

Première session : écrit terminal d'1h + dossier à rendre

Deuxième session : écrit terminal + report note du dossier

La note obtenue (sur 20) dans l'enseignement constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Anglais S4 (3 ECTS)

Enseignement : TD Anglais (20h + 8h à l'Espace langues)

Enseignantes : Laüra Hoskins (responsable d'U.E.), Valérie Braud, Anne-Laure Damongeot, Isabelle Knight, Brendan Mortell, Pascale Swendsen
Périodicité : 10 séances de 1h + 10h de travail à distance sur formatoile + 8h en présentiel à l'Espace langues ou en télécollaboration avec un groupe-classe de l'Université de Dallas.

Présentation

Cette formation vise à enrichir l'anglais universitaire des étudiantes et à renforcer leur connaissance de la langue-culture anglaise en sciences de l'Homme. Il s'agit d'une formation hybride, proposant des parcours différenciés selon le niveau de compétence en anglais de l'apprenant et alternant des TD à distance, destinés à renforcer les compétences de compréhension et d'expression écrite, avec des TD en présentiel, destinés à développer les compétences d'expression et interaction orales. Ce parcours vise à renforcer toutes les compétences langagières. L'étudiante devrait être capable de :

- comprendre le contenu essentiel de textes complexes en anglais et communiquer en anglais avec aisance sur une grande gamme de sujets
- collecter des informations, confronter plusieurs sources
- synthétiser les informations
- échanger avec ses pairs pour accomplir des tâches précises
- parcourir un texte assez long pour localiser et réunir des informations afin d'accomplir une tâche spécifique
- lire et comprendre des articles et des rapports dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particulier
- écouter une intervention assez longue

Les contenus de cette UE articuleront un lien avec les enseignements disciplinaires. Au total, 28h d'enseignement seront dispensées à l'étudiante, pour 47h de travail personnel.

Prérequis

Le niveau minimum requis pour pouvoir suivre cette UE est le niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Il est donc fortement recommandé aux étudiantes ayant un niveau A1 (débutant) en anglais de s'inscrire au premier semestre à une formation proposée par [l'Espace Langues](#) afin d'élever leur niveau linguistique.

Évaluation

Première session : contrôle continu

Seconde session : 50 % report de la note de CC de première session, 50 % contrôle terminal.

La note obtenue (sur 20) en contrôle continu a un coefficient 1,5 au sein de l'UE. La note obtenue (sur 20) pour l'examen terminal a un coefficient 1,5 au sein de l'UE.

L3 – SEMESTRE 5

Le semestre 5 est composé de 5 Unités d'enseignements (U.E.) obligatoires et 1 facultative :

1. U.E. Sociologie générale S5
2. U.E. Sociologies thématiques S5
3. Liste à choix Sociologies spécialisées 1 S5 (1 option au choix parmi 4) :
 - a. U.E. Drogues et sociétés
 - b. U.E. Intégration et sociétés multiculturelles
 - c. U.E. Sociologie des sciences
 - d. U.E. Sociologies visuelles
 - e. U.E. Sociologie de la famille
 - f. U.E. Sociologie du *care*
 - g. U.E. Elites et guerres
 - h. U.E. Sociologie des organisations internationales
4. Liste à choix Questions sociologiques S5 (1 option au choix parmi 4) :
 - a. U.E. Éducation et socialisation S5
 - b. U.E. Acteurs et problème sociaux S5
 - c. U.E. Cultures et sociétés d'ailleurs S5
 - d. U.E. Identités, représentations, déviance S5
5. U.E. Méthodes en sociologie S5

Les étudiantes qui suivent le **parcours international** doivent également choisir l'U.E. Parcours international S5 : communication interculturelle.

Les informations présentées pour chaque U.E. sont données à titre indicatif. Elles peuvent être amenées à évoluer. Seules les modalités de contrôle des connaissances adoptées par le conseil du collège Sciences de l'homme sont valables.

U.E. Sociologie générale S5 (3 ECTS)

Enseignement : CM Sociologie de la seconde modernité (24h)

Enseignant : Éric Macé
Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Présentation

Ce cours prolonge le cours de S3 intitulé « Sociologie de la première modernité ». La crise de la modernité, en raison des conséquences potentiellement catastrophiques à l'échelle planétaire d'une modernisation du monde guidée par les logiques coloniales, capitalistes et extractivistes, a conduit aussi à la crise d'une sociologie classique occidentalocentrique qui s'était pensée comme la science de la modernité. Nous verrons tout d'abord comment la notion de « seconde modernité » permet de penser le moment historique contemporain en affirmant à la fois les ruptures et les continuités avec la « première modernité ». Nous verrons ensuite comment la sociologie contemporaine doit en permanence augmenter sa capacité de description et d'explication du monde face aux défis et aux critiques des approches postcoloniales, écologistes,

féministes et transnationales de la mondialisation, notamment en redéfinissant les concepts de « social », de rapport social, d'interdépendance, de vulnérabilité et de solidarité.

Lectures recommandées

Beck Ulrich (2008), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion.

Dubet François (2009), *Le travail des sociétés*, Paris, Seuil.

Giddens Antony (2000), *Les conséquences de la modernité*, Paris, l'Harmattan

Latour Bruno (2014), *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.

Lyotard Jean-François (1979), *La condition postmoderne*, Paris, Minuit.

Macé Eric (2020), *Après la société. Manuel de sociologie augmentée*, Lormont, Le Bord de l'eau.

Martuccelli Danilo (2014), *Les sociétés et l'impossible. Les limites imaginaires de la réalité*, Paris, Armand Colin.

Tronto Joan (2009), *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, Paris, La découverte.

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal de 2h30. La liste des sujets à préparer sera donnée en début de cours.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologies thématiques S5 (6 ECTS)

Enseignement : CM Les courants de la sociologie américaine (24h)

Enseignante : Béatrice Jacques

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Est-il encore possible de parler de sociologies nationales ? Aujourd'hui beaucoup de travaux insistent sur l'internationalisation des approches. Nous montrerons que la sociologie américaine – des différentes Écoles de Chicago jusqu'aux travaux de Michèle Lamont aujourd'hui – a été traversée par différents courants, écoles de pensée et thématiques (trois principales : la ville, le travail, la culture) qui la distinguent de la sociologie européenne.

Enseignement : CM Sociologie économique (24h)

Enseignant : Glenn Mainguy

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Ce CM a pour objectif de faire connaître aux étudiantes le champ de la sociologie économique à travers une présentation des principaux courants théoriques, auteur.e.s, concepts et notions. Il est organisé autour de différentes thématiques :

- (i) L'histoire de la constitution du champ de la sociologie économique et l'explication des rapports entre science économique et sociologie;
- (ii) La naissance de la sociologie économique et les différents apports des pères fondateurs de la sociologie : Durkheim, l'école durkheimienne et Weber
- (iii) Les théories de l'encastrement : Karl Polanyi et Mark Granovetter ;
- (iv) Les développements de la nouvelle sociologie économique en France & les approches par la construction sociale du marché ;
- (v) Les analyses du marché à travers la question de l' *intermédiation marchande* ;
- (vi) Une définition sociologique des marchandises et une analyse des processus de marchandisation

Évaluation des CM

Première et deuxième session : écrit terminal de 2h portant sur tout ou partie des enseignements.

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 3 au sein de l'UE et compte pour 50 % de la note de cette dernière.

Enseignement : TD Reading and Discussing Sociology in English (24h)

Enseignante : Christine Larrazet

Périodicité : 7 séances de 3h + 1 séance de préparation de l'oral final + travail en autonomie à l'Espace langues

Présentation

Ce TD vise à travailler la langue anglaise et à familiariser les étudiantes avec la pratique de la lecture et de la discussion de la littérature sociologique américaine. Il permet un élargissement de la pensée sociologique à l'aire américaine et un approfondissement des connaissances acquises dans les cours magistraux sur la sociologie américaine, l'immigration et les médiacultures.

Chaque séance portera sur un apport majeur de la sociologie américaine et sur un texte fondateur ou une notion clé : Catégorisation raciale ; Préjugés ; Médias et tolérance ; Ghettos, Assimilation.

- La première partie du travail en séance de TD sera centrée sur des exercices sur le discours scientifique en anglais : le vocabulaire propre à la sociologie et à chaque thème, les temps verbaux, la structuration de la pensée et les connecteurs, les expressions de repérages dans le temps, comparaison, etc.
- La deuxième partie du travail portera sur la compréhension des idées fortes du texte : travaux en groupe, réponse à des questions disciplinaires, discussion.
- Une dernière partie introduira un document médiatique audio/vidéo lié au sujet traité.

Prérequis et compétences

Un test d'évaluation du niveau d'anglais des étudiantes (en ligne) est prévu dès la rentrée en vue de la constitution des 4 groupes de TD. Cela permettra d'adapter les exigences, le travail en séance et l'évaluation en fonction des compétences en langue anglaise.

Évaluation

La présence au TD est obligatoire. Plus de deux absences au TD entraîne une absence injustifiée (ABI).

L'évaluation en contrôle continu reposera sur plusieurs travaux :

- la réalisation d'exercices d'aide à la lecture avant chaque séance
- après chaque séance, écriture d'un paragraphe en anglais présentant le texte étudié à la séance à la séance précédente qui restitue le profil de l'auteur, la question centrale et la réponse apportée, une présentation succincte de 3 notions clés (travaux relevés à chaque session). 25 %
- un *essay* de 250 à 500 mots sur un des thèmes (pas plus d'une page). Il s'agira de restituer l'apport majeur d'un des textes étudiés en cours (texte laissé au choix de l'étudiante) en répondant à des questions pour les étudiantes A2 à B1, ou en le mettant en regard avec une autre ressource (pour les B2/C) 25 %
- une présentation orale de 5-10 mn préparée en binôme sur un des 5 thèmes traités. Le thème est laissé au choix des étudiantes ; seule restriction une personne ne peut pas traiter à l'écrit et à l'oral le même thème. Une session d'atelier pour préparer l'oral (*Oral Presentation Clinics*) est prévue la première semaine de janvier avant la dernière session de restitution 50 %

En deuxième session, la note de première session sera reportée.
La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 3 au sein de l'UE et compte pour 50 % de la note de cette dernière.

Liste à choix Sociologies spécialisées 1 S3 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 8

U.E. Intégration et sociétés multiculturelles (12h CM)

Enseignante : Agnès Villechaise

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Quelle place pour les traits culturels « minoritaires » des populations issues de l'immigration ? Jusqu'à quel point autoriser l'expression de la différence ? En quoi est-ce une ressource, une menace ? Comment concilier émancipation et appartenance(s) ? Comment réduire la défiance dans le rapport à l'Autre ? Comment redonner confiance dans les institutions ? Comment « faire tenir » nos sociétés « multiples » ? Entre crispations laïcistes et tentations communautaires exclusives, le cours propose de réfléchir aux nécessaires évolutions du modèle d'intégration républicain « universaliste ».

Le propos est articulé en trois points :

- Principes et enjeux du modèle républicain, retour sur la laïcité
- Un cadre obsolète ? Difficile insertion économique et montée des mouvements culturels : un modèle d'intégration remis en question.
- Comment penser le vivre ensemble ? Débats et nouvelles pistes

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Drogues et sociétés (12h CM)

Enseignant : Emmanuel Langlois

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Le cours intitulé « Drogues et société » présente un panorama général de la question des drogues (illicites et licites) aujourd'hui. Six chapitres seront abordés pour faire le tour de la question.

Chapitre 1 : Histoire des drogues. Histoires de drogues (histoires religieuse, médicale, coloniale, économique... des drogues)

Chapitre 2 : Drogues et représentations sociales. L'imaginaire contemporain des drogues (représentations sociales, opinion des français sur la dangerosité des drogues, les usagers et les politiques publiques ; approche psychanalytique des drogues,...)

Chapitre 3 : Économie de la drogue (organisation des marchés, deal, réseaux, trafics nationaux et internationaux,...)

Chapitre 4 : L'expérience des drogues (motivations des usagers des drogues, sens de l'expérience, carrières,...)

Chapitre 5 : Soigner les toxicomanies (l'organisation des soins, modèles thérapeutiques, théorie de l'addiction, philosophie de la réduction des risques,...)

Chapitre 6 : L'alcool : une drogue nationale (histoire, la construction sociale du bien boire, le *binge drinking*,...)

Indications bibliographiques en français :

- Henri Bergeron, *Sociologie de la drogue*, La découverte
- Pierre Kopp, *Économie de la drogue*, La découverte
- Henri Bergeron, Renaud Colson, *Les drogues face au droit*, PUF
- P. Peretti-Watel, F. Beck, S. Legleye, *Les usages sociaux des drogues*, PUF
- Max Milner, *L'imaginaire des drogues. De Thomas de Quincey à Henri Michaux*, NRF
- M. Kokoreff, *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*, Payot
- Claude Fougeron, Michel Kokoreff, *Société avec drogues*, Éditions Eres
- D. Duprez, M. Kokoreff, *Les mondes de la drogue. Usages et trafics dans les quartiers*, Odile Jacob
- David Courtwright, *Les drogues et la construction du monde moderne*, PUL

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie des sciences (12h CM)

Enseignant : Pascal Ragouet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Après une introduction générale au cours de laquelle il s'agira de se demander de quoi la sociologie des sciences est le nom, nous aborderons la science sous trois angles d'abord comme un espace social normé, ensuite comme un espace stratifié et concurrentiel et enfin comme un mode de connaissance spécifique.

Plan du cours

Introduction

Chapitre 1 – La science comme espace social normé

3. L'ethos scientifique chez Merton (1.1. Les normes de l'ethos ; 1.2. Les critiques de l'ethos mertonien et la contribution de W. Hagstrom)
4. La science comme champ : la sociologie de la science de Bourdieu (1.1. Le champ scientifique comme espace de rapports de force ; 1.2. « Une lutte réglée »)

Chapitre 2 – La science comme espace stratifié et concurrentiel

3. La stratification sociale dans les sciences (1.1. Les inégalités de productivité et de reconnaissance ; 1.2. Effet Saint-Mathieu, effet Mathilda)
4. Aperçus sur la scientométrie, ses usages et mésusages (1.1. Les apports de la scientométrie à une science de la science ; 1.2. La scientométrie au cœur de l'évaluation de la recherche)

Chapitre 3 – La science comme mode de connaissance

3. Intérêts sociaux et connaissance scientifique (1.1. Le Programme Fort ; 1.2. Deux études typiques de controverse)
4. Observer, expérimenter et argumenter dans un espace normé (2.1. Désordre et ordre dans le travail scientifique ; 2.2. Le substrat normatif de la « science normale »)

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologies visuelles (12h CM)

Enseignante : Kenza Afsahi

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Partant des thématiques de l'économie et de la finance, ce cours s'intéresse à différentes manières d'appréhender le réel avec l'outil cinématographique.

À partir d'une sélection de films documentaires et de fictions, nous verrons comment le cinéma appréhende les questions de travail, de chômage, de précarité, de richesse, de dettes et de spéculation. Comment les outils visuels et sonores, qu'ils soient techniques ou dramaturgiques, rendent-ils compte de la question économique ? Quelles sont les représentations sociales de l'économie et de la finance dans les films ? Tout en accordant une place importante à la démarche ethnographique, ce cours interrogera aussi des questions souvent reléguées à un plan secondaire en sociologie visuelle : l'intention d'auteur, le point de vue de réalisateur, les choix esthétiques, la mise en scène, etc.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Elites et Guerres

Enseignante : Alina Surubaru

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie du *care* (12h CM)

Enseignant : Emmanuel Langlois

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ce cours présente les théories et les discussions contemporaines autour du concept de *care*. Généralement traduit par les « sollicitudes » ou encore « soucis des autres », le concept est récent dans le champ des sciences sociales mais aussi dans ceux de la philosophie politique et de l'économie. Aujourd'hui, le *care* désigne à la fois une attitude et des pratiques morales (individuelles ou collectives) qui visent à prendre soins des autres, en particulier ceux en situation de vulnérabilité, et une perspective politique qui vise à mettre en garde contre les dérives des bureaucraties et des sociétés néo-libérales. En hissant l'altruisme, le soutien mutuel, la coopération et la confiance comme valeurs cardinales, l'éthique du *care* entend proposer un modèle alternatif à la quête de l'intérêt personnel et de la performance comme seule jauge des relations humaines. Ce cours présentera les travaux les plus importants depuis la publication de l'ouvrage de Carol Gilligan (*Une voix différente*, 1982) à partir duquel l'éthique du *care* a été formulée. On présentera des travaux sur le *care* dans différents domaines : les inégalités sociales, le genre, la santé et la maladie, le travail et l'économie, la cause animale.

Indications bibliographiques introductives :

- Brugère, F., 2011, *L'éthique du care*, PUF
- Garrau, M., Le Goff, A., *Care, justice et dépendance*, PUF
- Molinier, P., Laugier, S., Paperman, P., *Qu'est ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Payot
- Gilligan, C., *Une voix différente. Pour une éthique du care*, Flammarion
- Laugier, S., *Tous vulnérables ? Le care, les animaux et l'environnement*, Payot

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie de la famille (12h CM)

Enseignant : Ronan Hervouet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral aborde quatre thèmes classiques de la sociologie de la famille. Tout d'abord, on analysera les métamorphoses de la parenté dans les sociétés contemporaines (beau-parentalité, adoption, PMA, GPA, parenté homosexuelle, etc.). Puis on interrogera l'idée de « crise » de l'institution familiale, en s'intéressant d'une part aux transformations de l'amour, du mariage et de la conjugalité, et d'autre part aux évolutions des rapports parents-enfants. Ensuite, nous aborderons le thème des solidarités familiales (entraide, échanges, rituels, mémoire). Enfin nous analyserons les enjeux des politiques familiales en proposant des regards comparatifs à l'échelle européenne.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Toutefois, la lecture régulière de la presse nationale est fortement recommandée.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie des organisations internationales (12h CM)

Enseignante : Delphine Thivet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ce cours a trois objectifs principaux : premièrement, la présentation du fonctionnement des principales organisations internationales et l'évaluation de leur place et de leur poids dans les relations internationales. Il sera à cet égard l'occasion pour les étudiantes de porter un jugement informé sur l'actualité internationale. Une attention particulière sera accordée aux organisations multilatérales telles que l'ONU (et ses agences spécialisées, Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation, Organisation mondiale de la santé...), l'institution de la justice pénale internationale (du TPIY à la CPI), les grandes organisations à vocation économique (Fonds monétaire international, Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce), mais également aux organisations de la société civile (ONG et mouvements sociaux) et aux firmes transnationales qui jouent un rôle croissant dans la gouvernance globale. Deuxièmement, ce cours permettra de découvrir les concepts et les théories les plus importantes de la discipline des « Relations internationales ». Enfin, il offrira une réflexion sur les spécificités éventuelles d'une enquête de terrain menée au sein d'une organisation internationale.

Indications bibliographiques :

Albaret, M., Placidi-Frot, D., « Les petits États au Conseil de sécurité : des strapontins à l'avant-scène », *Critique internationale*, vol. 71, n°2, 2016, p. 19-38.

Buchet de Neuilly, Y., « Devenir diplomate multilatéral. Le sens pratique des calculs appropriés », *Cultures & Conflits*, vol. 75, n°3, 2009, p. 75-98.

Devin, G., *Sociologie des relations internationales*, Paris, La Découverte, 2010.

Devin, G., *Méthodes de recherche en relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.

Guilbaud, A., « Transferts et continuités de la politisation à l'Organisation mondiale de la santé : le cas des substituts du lait maternel », *Critique internationale*, vol. 76, n°3, 2017, p. 101-119.

Lecler, R., Morival, Y., Bouagga, Y., « Pour une ethnographie des professionnels de l'international », *Critique internationale*, vol. 81, n°4, 2018, p. 9-20.

Louis, M., Maertens, L., « Des stratégies de changement dans les organisations internationales : une analyse comparée du HCR et de l'OIT », *Études internationales*, vol. 45, n°2, 2014, p. 183-206.

Müller, B., « Comment rendre le monde gouvernable sans le gouverner : les organisations internationales analysées par les anthropologues », *Critique internationale*, vol. 54, n°1, 2012, p. 9-18.

Nay, O., Petiteville, F., « Éléments pour une sociologie du changement dans les organisations internationales », *Critique internationale*, vol. 53, n°4, 2011, p. 9-20.

Petiteville, F., Placidi-Frot, D., « Chapitre 2. La diplomatie multilatérale », in Thierry Balzacq (dir.), *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2018, p. 43-57.

Placidi-Frot, D., « Qu'est-ce qui bloque les grandes institutions multilatérales ? », in Bertrand Badie (dir.), *En quête d'alternatives. L'état du monde 2018*, Paris, La Découverte, 2017, p. 55-62.

Siméant, J., *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

Siméant, J., « Localiser le terrain de l'international », *Politix*, vol. 100, n°4, 2012, p. 129-147.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

Liste à choix Questions sociologiques (12 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 4

U.E. Éducation et socialisation S5 (12 ECTS)

Enseignement : Espaces et Educations (20h)

Enseignant : Clément Réversé

Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Enseignement : CM École et immigration (20h) (UE FaME)

Enseignante : Joëlle Perroton

Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral aborde la question de l'immigration dans le champ scolaire. Il vise à donner un éclairage aux étudiantes sur les positions scolaires des jeunes étrangers/immigrés et/ou issus de l'immigration à l'école (ces différentes catégories seront explicitées) et à présenter un certain nombre de phénomènes d'ethnisation des relations scolaires. Cependant cette question ne peut se comprendre seule. Aussi le cours a-t-il pour ambition d'analyser un certain nombre de transformations majeures du système scolaire français permettant de mettre en perspective les questions migratoires à l'école. Nous étudierons notamment la question des marchés scolaires pour comprendre comment se dessine un univers scolaire plus concurrentiel, moteur de stratégies scolaires et de ségrégations diverses. Les rapports familles/école tiendront une place centrale dans cette analyse. Nous montrerons à partir de là comment les cultures scolaires

et les cultures sociales, familiales, juvéniles et/ ou ethniques se rencontrent, se complètent, voire s'opposent dans la sphère de l'école. Un focus particulier sera fait sur les cultures juvéniles et sur l'idée de « grandir entre pairs » à l'école, mais aussi sur la question des rapports au savoir. Enfin, l'étude des dimensions ethniques à l'école constituera une partie importante du cours.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Une connaissance au moins succincte du système scolaire français est cependant recommandée.

Enseignement : CM Sociologie de la jeunesse. De l'école à l'insertion (20h)

Enseignant : Joël Zaffran

Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Ce cours traite de la jeunesse sous un angle sociologique. Cela signifie de considérer que l'âge biologique ne se superpose pas à l'âge social. Partant de ce principe, le cours aborde dans un premier temps les questions de transition d'âges. À quel âge se termine l'enfance ? Qu'est-ce que l'adolescence ? Quand finit-on d'être jeune ? Nous verrons, par un détour historique, le caractère relatif de ces transitions. Nous verrons aussi comment le style, la sous-culture et les mouvements sociaux (re)construisent la jeunesse. Le cours se poursuit, dans un second temps, sur une comparaison des jeunesses en Europe. Sur la base de données quantitatives et d'analyses secondaires, nous pointerons des variations selon les contextes nationaux. Il s'agira d'expliquer ces différences. Le cours approfondit, dans un troisième temps, l'expérience de la jeunesse en France. Pour cela, nous procéderons à des comparaisons sur le plan scolaire, et sur le plan de l'insertion professionnelle. Au final, ce cours rend compte des dimensions historiques, politiques et sociologiques qui contribuent à délimiter, puis à modifier, les contours de la jeunesse.

Évaluation des CM

Première session : oral terminal (15 mn de préparation et 15 mn de passage oral, coefficient 6) et contrôle continu (coefficient 2).

Deuxième session : oral terminal pour 50 % et report de la note de contrôle continu (50 %)

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 8.

Enseignement : Tutorat de projet (12h)

Enseignants : Clément Réversé, Joëlle Perroton, Joël Zaffran

Présentation

Ce tutorat de projet a pour but d'accompagner les étudiantes dans la réflexion sur le parcours qui sera poursuivi au second semestre : T.E.R ou Préparation aux concours.

Évaluation

Première session : rendu d'une note d'intention d'une dizaine de pages qui articulera un questionnement théorique avec un premier terrain exploratoire.

Deuxième session : report de la note de CC

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 4.

U.E. Acteurs et problèmes sociaux S5 (12 ECTS)

Enseignement : CM Sociologie des discriminations (20h)

Enseignant : Olivier Cousin
Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral présente un ensemble de travaux et de réflexion traitant des discriminations. Dans un premier temps, l'accent sera mis sur la définition des discriminations et sur l'histoire de l'introduction de cette notion dans le contexte politique français et dans le champ des sciences sociales. Puis, dans un deuxième temps, le cours s'appuiera sur une vaste enquête empirique portant sur le sentiment de discrimination, et insistera sur la pertinence qu'il y a à introduire une distinction entre les faits objectifs et leurs évaluations subjectives pour saisir ce que font les discriminations aux individus.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Un plan du cours ainsi qu'une bibliographie seront distribués. La lecture de la presse et de la littérature, et la fréquentation du cinéma, sont d'excellents supports pour suivre l'actualité de ce sujet.

Enseignement : CM Sociologie de la santé et de la maladie (20h)

Enseignant : Emmanuel Langlois
Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Le cours de sociologie de santé présente les grands thèmes qui aujourd'hui composent ce champ d'étude. Il s'agira de montrer comment les sociologues abordent les questions relatives à la santé, comment sont formulés ces problèmes et quelles théories sont mobilisées. Le cours présente dix thèmes centraux :

- La santé comme objet sociologique : quelles sont les dimensions de l'objet santé ?
- La maladie comme fait social : comment sont inventées les maladies ?
- Les inégalités sociales de santé : quelles sont les déterminants sociaux de la santé ?
- Sociologie de l'expérience subjective de la maladie : comment vit-on la maladie ?
- Sociologie de la santé mentale : comment différencie-t-on le normal et le pathologique ?
- Sociologie de la santé publique : comment sont médicalisés les problèmes sociaux ?
- Sociologie du médicament et des thérapeutiques : avec quels outils soigne-t-on ?
- Sociologie de l'hôpital et des prises en charge sanitaires : quelle organisation des soins ?
- Sociologie de l'éthique des limites : soins palliatifs, douleur, mort.
- Sociologie de la protection sociale et des systèmes de santé : une perspective globale.

Ouvrages introductifs conseillés :

- Adam, P., Herzlich, C., *Sociologie de la maladie et de la médecine*, Paris : Armand Colin.
- Albrecht, Fitzpatrick, Scrimshaw, 2003, *Social Studies in Health and Medicine*, Sage
- Carricaburu, D., Menoret, M., 2004, *Sociologie de la santé, Institutions, professions et maladies*, Paris : Armand Colin.
- Drulhe, M., Sicot, F., (dir.), 2011, *La santé à cœur ouvert. Sociologie du bien-être, de maladie et du soin*, Toulouse : Presses universitaires du Mirail.
- Hannah Bradby, *Medicine, Health and Society*, Thousand Oaks, Calif. : Sage, 2012.
- Petrillo, G., *Santé et société. La santé et la maladie comme phénomènes sociaux*, Delachaux
- White, K., 2002, *Sociology of Health and Illness*, Sage

Enseignement : CM « Ce qu'est la vie sans promesse de stabilité » : Ethnographie économique et condition/situation de précarité. (20h)

Enseignant : Glenn Mainguy
Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral présente un ensemble de textes théoriques et de recherches empiriques se rapportant à la thématique de la précarité. Comment définir sociologiquement la précarité ? Quelles différences peut-on faire entre les notions de pauvreté, d'exclusion, de classes populaires, de disqualification et de précarité ? Comment ces catégories sociales et leurs utilisations ont-elles historiquement évolué ? Dans une première partie, ce cours s'attachera à retracer synthétiquement l'histoire de la notion de précarité, puis l'évolution historique de la question sociale dans les sociétés occidentales. Une seconde partie sera consacrée à l'exposition des enjeux théoriques liés à l'analyse de la précarité. Dans cette partie, l'accent sera mis en particulier sur la présentation critique de la sociologie des classes populaires. La troisième partie abordera des réflexions plus contemporaines sur la thématique de la précarité et permettra d'introduire les travaux articulant dans l'analyse les dimensions économique (capitaliste) et environnementale (risques climatiques, pollution...). En partant d'enquêtes conduites dans la société française, mais également dans d'autres pays (Russie, ...), l'exploration des enjeux relatifs à la thématique de la précarité s'effectuera tout au long de ce CM en privilégiant une approche « *par le bas* » des problèmes sociaux, et selon une lecture à travers le prisme de l'ethnographie économique.

Évaluation des CM

Première session : oral terminal (15 mn de préparation et 15 mn de passage oral, coefficient 6) et contrôle continu (coefficient 2).

Deuxième session : oral terminal pour 50 % et report de la note de contrôle continu (50 %)

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 8.

Enseignement : Tutorat de projet (12h)

Enseignants : Olivier Cousin, Emmanuel Langlois, Glenn Mainguy

Présentation

Ce tutorat de projet a pour but d'accompagner les étudiantes dans la réflexion sur le parcours qui sera poursuivi au second semestre : T.E.R ou Préparation aux concours.

Évaluation

Première session : rendu d'une note d'intention d'une dizaine de pages qui articulera un questionnement théorique avec un premier terrain exploratoire.

Deuxième session : report de la note de CC

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 4.

U.E. Cultures et sociétés d'ailleurs S5 (12 ECTS)

Enseignement : CM Politiques sociales comparées (20h)

Enseignant : Thibault Bossy

Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral entend présenter aux étudiantes les grandes dynamiques qui animent les politiques sociales dans les principaux pays occidentaux. Entendues ici dans un sens restreint, les politiques sociales sont définies comme les politiques publiques qui ont pour but de résoudre la « question sociale », c'est-à-dire les politiques qui cherchent à maintenir la cohésion de la société et, pour la plupart, de réduire les inégalités économiques afin d'améliorer la situation du maximum de la population. Apparues en tant que telles au XIX^e siècle, voire même plus tôt dans

certaines pays du nord de l'Europe, elles représentent aujourd'hui une part conséquente des dépenses publiques et un sujet d'actualité politique constant.

Le cours est basé sur une approche théorique institutionnaliste et une approche méthodologique comparative. La première signifie que l'orientation théorique est volontairement orientée sur une perspective macrosociologique permettant de dégager de grandes tendances sociales. Il s'agira d'étudier comment les configurations institutionnelles propres à chaque pays ont un impact sur les sociétés et les acteurs. La seconde permettra de sortir de la réalité nationale française et d'étudier d'autres pays, mais aussi de déterminer le rôle de certaines variables dans l'explication du changement des politiques sociales.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Une connaissance au moins succincte du système politique et social français et un fort intérêt pour l'actualité sociale, politique et économique sont cependant fortement recommandés.

Enseignement : CM Sociétés postcommunistes (20h)

Enseignant : Ronan Hervouet

Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Ce cours magistral propose une réflexion sociologique sur les rapports entre individus, sociétés et pouvoirs en Europe communiste. Dans un premier temps, on présentera le « paradigme totalitaire », longtemps prédominant pour aborder ces sociétés. Puis on verra comment les travaux historiques et anthropologiques ont obligé à repenser les catégories d'appréhension de la vie sociale en Europe de l'Est dans les années 1970 et 1980. Dans un deuxième temps, ces questions théoriques seront articulées à des exemples documentés : l'économie informelle, les rituels politiques, les pratiques culturelles (à travers le rock à Leningrad dans les années 1970 et 1980), la mémoire collective (à travers le cinéma soviétique). Ces réflexions diverses permettront de mieux comprendre les héritages structurants des sociétés qui se déploient aujourd'hui à l'Est de l'Europe, dans le monde post-communiste.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Une connaissance au moins succincte de l'histoire de l'Europe au XX^e siècle et un intérêt pour l'actualité sociale, politique et économique internationale sont cependant fortement recommandés.

Enseignement : CM Modalités d'intégration des minorités (20h)

Enseignant : Morgan Lans

Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Évaluation des CM

Première session : oral terminal (15 mn de préparation et 15 mn de passage oral, coefficient 6) et contrôle continu (coefficient 2).

Deuxième session : oral terminal pour 50 % et report de la note de contrôle continu (50 %)

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 8.

Enseignement : Tutorat de projet (12h)

Enseignants : Thibault Bossy, Ronan Hervouet, Morgan Lans

Présentation

Ce tutorat de projet a pour but d'accompagner les étudiantes dans la réflexion sur le parcours qui sera poursuivi au second semestre : T.E.R ou Préparation aux concours.

Évaluation

Première session : rendu d'une note d'intention d'une dizaine de pages qui articulera un questionnement théorique avec un premier terrain exploratoire.

Deuxième session : report de la note de CC.

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 4.

U.E. Identités, représentations, déviance S5 (12 ECTS)

Enseignement : CM Cannabis : Acteurs, savoirs, organisation (20h)

Enseignante : Kenza Afsahi

Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Existe-t-il, dans certains cas, une organisation sociale de la déviance, qui aurait valeur d'une sous-culture ? Ce cours entend présenter la question de la déviance sous un angle non-institutionnel. Il analysera comment certains groupes de déviants et d'extra-légaux construisent des normes et des régulations de l'intérieur. En adoptant une approche critique, nous verrons les apports et les limites de différentes théories qui ont expliqué le phénomène de la déviance. Le phénomène de la déviance est un objet sociologique complexe, pouvant avoir des explications et des finalités diverses, et qui se situe à la croisée de différentes disciplines. Pour l'illustrer, ce cours s'appuiera sur un travail empirique de plus de quinze années sur la culture de cannabis au Maroc. Dans une recherche de cette durée, le temps passé sur le terrain permet d'observer des modifications dans le champ des normes et des déviations et garantit une authenticité du discours des déviants, acteurs de phénomènes cachés et souterrains. Ce cours a également pour objectif d'ouvrir des pistes de recherche qui s'inscrivent à la croisée de la sociologie économique et de la sociologie de la drogue. Ainsi, le travail dans le monde de la drogue est considéré ici comme un travail.

Enseignement : CM Intelligence sociologique des mythes (20h)

Enseignant : Thierry Oblet

Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Les hommes vivent et meurent au nom de raisons autres que matérielles et concrètes. Par-delà les motifs fonctionnels et rationnels qui commandent l'existence des sociétés, leur compréhension requiert d'explorer la force constituante de l'imagination humaine. L'étude des relations que les hommes entretiennent avec les mythes apparaît dès lors comme un pan légitime de la recherche sociologique.

Les mythes évoqués dans ce court empruntent les formes les plus variées : récit des origines, personnage, objet, lieu, concept [si l'on parle d'un mythe de la Ville ou de l'État], etc. Ils peuvent être plus ou moins universels ou propres à une époque ou à une aire culturelle. La bibliographie sur les mythes mobilise de nombreuses disciplines, tant littéraires qu'appartenant au cercle des sciences humaines et sociales. Une difficulté dans l'abord de ce domaine tient à ce que les principaux auteurs qui se sont illustrés dans l'analyse des mythes les ont souvent questionnés dans le but d'approcher un objet plus élevé. Ainsi derrière l'analyse des mythes, G. Dumézil visait saisir l'idéologie des sociétés indo-européennes ; J. de Romilly, les valeurs de l'humanisme ; C. Lévi-Strauss, le fonctionnement de l'esprit humain ; M. Eliade, le sacré ; R. Barthes, l'idéologie

petite bourgeoisie ; P. Veyne, les programmes de vérité ; J.P. Vernant, les catégories mentales des anciens Grecs ; S. Freud, les mécanismes de l'inconscient. (Ces auteurs ne seront pas forcément abordés en cours).

L'objet du cours « Intelligence Sociologique des Mythes » (ISM) est d'identifier les dimensions d'une compréhension « sociologique » des mythes. L'ISM se propose d'examiner la diversité des intérêts pour les mythes et les mythologies (les mythologies étant principalement entendues ici comme un discours savant porté sur les mythes). Peuvent être examinés les rapports que le mythe entretient avec la politique, la science (y compris les Sciences Humaines et Sociales), la religion, l'histoire, la littérature, la philosophie, l'art...

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Signalons qu'en dépit d'un même intitulé, ce cours est différent du cours « Intelligence sociologique des mythes » dispensé en S2 dans la précédente maquette.

Enseignement : CM L'acteur contre le système. Identité religieuse et subjectivation chez les jeunes descendants de l'immigration maghrébine en France (20h)

Enseignante : Agnès Villechaise

Périodicité : 10 séances de 2h

Présentation

Le cours souhaite proposer une analyse des nouvelles formes de subjectivation et des nouveaux registres contestataires, illustrés notamment par la réaffirmation des affiliations religieuses chez les jeunes descendants de l'immigration maghrébine en France. Comment se construisent ces affiliations ? Quelle fonction ont-elles pour les acteurs ? Quel cadre normatif proposent-elles, et comment s'articule-t-il avec la participation sociale ? On s'appuiera sur cette analyse pour discuter les notions d'identité, de subjectivité, de modernité, en articulant présentation des concepts utiles et revue de travaux empiriques portant sur les jeunes musulmans issus de l'immigration maghrébine, les expériences de la croyance, les registres et les modalités de la critique sociale.

Évaluation des CM

Première session : oral terminal (15 mn de préparation et 15 mn de passage oral, coefficient 6) et contrôle continu (coefficient 2).

Deuxième session : oral terminal pour 50 % et report de la note de contrôle continu (50 %)

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 8.

Enseignement : Tutorat de projet (12h)

Enseignantes : Kenza Afsahi, Thierry Oblet, Agnès Villechaise

Présentation

Ce tutorat de projet a pour but d'accompagner les étudiantes dans la réflexion sur le parcours qui sera poursuivi au second semestre : T.E.R ou Préparation aux concours.

Évaluation

Première session : rendu d'une note d'intention d'une dizaine de pages qui articulera un questionnement théorique avec un premier terrain exploratoire.

Deuxième session : report de la note de CC.

La note obtenue (sur 20) bénéficie d'un coefficient 4.

U.E. Méthodes en sociologie S5 (6 ECTS)

Enseignements : CM Méthodologie de l'enquête (4h), TD Analyse qualitative (16h) et TD Analyse quantitative sur Sphinx (21h)

Enseignant.e.s coordinatrices.eurs : Jérémy Bernard, Agnès Villechaise

Périodicité : 2 séances de CM de 2h, 6 séances de 2h de TD Analyse qualitative et 7 séances de 2h30 de TD Analyse quantitative + permanences en salles informatiques

Présentation

Cette UE finalise le travail commencé aux S3 et S4 dans les TD de méthodologie. Dans le TD Analyse qualitative, les étudiantes seront amenées à analyser les données qualitatives obtenues au S4 et à produire un document final. Dans le TD Analyse quantitative, les étudiantes seront appelés à se familiariser avec le logiciel sphinx afin d'analyser les données statistiques recueillies au semestre précédent.

Évaluation

L'évaluation se fait à partir d'un travail régulier de l'étudiante qui donne lieu à plusieurs rendus obligatoires, qui seront précisés en début de semestre.

Si l'étudiante ne valide pas l'UE en première session, elle devra se présenter à la deuxième session avec les modalités suivantes : report de la note de TD de première session pour 50 %, plus un dossier à rendre pour 50 %.

L3 – SEMESTRE 6

Le semestre 6 est composé de 4 Unités d'enseignements (U.E.) obligatoires et 2 facultatives :

1. U.E. Sociologie générale S6
2. U.E. Sociologies thématiques S6
3. Liste à choix Sociologies spécialisées 2 S6 (1 U.E. au choix parmi 7) :
 - a. U.E. Sociologie de la ville
 - b. U.E. Sociologie de l'environnement
 - c. U.E. Sociologie de l'immigration : perspectives internationales
 - d. U.E. Sociologie de l'innovation
 - e. U.E. Démocratie sanitaire
 - f. U.E. Sociologies du décrochage scolaire
 - g. U.E. Médecine et Psychédéliques
4. Liste à choix Professionnalisation (1 U.E. au choix parmi 3) :
 - a. U.E. Travail d'étude et de recherche S6
 - b. U.E. Préparation aux concours S6
 - c. U.E. Stage S6
5. U.E. Bonus (1 option facultative parmi 5)
 - a. Sports
 - b. Engagement étudiant
 - c. Stage
 - d. Entrepreneuriat
 - e. UE FaME Fondamentaux en langue française
 - f. UE FaME Consolidation en mathématiques pour enseigner

Les étudiantes qui suivent le **parcours international** doivent également choisir l'U.E. Parcours international S6 : tutorat de projet interculturel.

Les informations présentées pour chaque U.E. sont données à titre indicatif. Elles peuvent être amenées à évoluer. Seules les modalités de contrôle des connaissances adoptées par le conseil du collège Sciences de l'homme sont valables.

U.E. Sociologie générale S6 (3 ECTS)

Enseignement : CM Théories de l'individu (24h)

Enseignant : Olivier Cousin

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Ce cours consacré à l'individu sera l'occasion d'appréhender un pan de l'histoire de la discipline et de s'arrêter sur quelques grands auteurs. On s'intéressera plus particulièrement à l'évolution de la notion d'individu et à la place qu'il occupe dans la théorie sociologique. A travers le regard porté par les sociologues sur l'individu, c'est aussi une lecture des sociétés contemporaines qui

se dessine laissant poindre les inquiétudes au regard des capacités des hommes et des femmes à s'extraire des formes de domination politique, symbolique ou marchande.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Un plan du cours et une bibliographie seront distribués. La lecture assidue de la presse, la fréquentation du cinéma et du théâtre, la plongée dans la littérature sont des supports complémentaires pour se familiariser avec ce thème.

Évaluation

Première et deuxième session : écrit terminal de 2h30.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE qui a un coefficient 3.

U.E. Sociologies thématiques S6 (6 ECTS)

Enseignement : CM Sociologie des organisations (24h)

Enseignant : Thierry Oblet

Périodicité : 12 séances de 2h

Présentation

Si le constat de l'existence d'un nombre croissant d'organisations s'impose, il n'est pas toujours associé à l'idée d'un progrès du « vivre ensemble » entre les hommes. La pensée commune tend d'ailleurs souvent à opposer le caractère spontané d'une action ou d'un événement à son caractère organisé. La multiplication des organisations est souvent interprétée comme un accroissement des contraintes pesant sur les épaules des individus, voire comme un phénomène liberticide.

L'approche sociologique des organisations permet de s'extirper de ces faux débats qui opposent la liberté des individus aux contraintes des organisations. En sociologie, l'organisation relève du registre de l'action collective ; la liberté, pour être un peu consistante, demande souvent à être organisée. Dans l'ouvrage français de référence de la sociologie des organisations, *L'Acteur et le Système* (1977), Michel Crozier et Ehrard Friedberg proposent une définition simple : l'organisation est une action collective organisée. Cette définition, enrichie d'une distinction entre le registre de l'organisation et celui de l'institution inspirée par la sociologie de l'action, servira de base à un cours dont l'objet n'est pas seulement d'apporter aux étudiants des connaissances sur les organisations, mais de leur proposer une méthode d'investigation sociologique pertinente dans une pluralité de domaines (l'analyse stratégique).

La réflexion sur les organisations ne peut être cantonnée à une réflexion d'ordre purement technique et logique. L'étude des organisations pose des problèmes politiques ; elle suppose de réfléchir sur les notions de pouvoir, d'autorité, de légitimité.

Dans la mesure où nombre de réflexes bureaucratiques restent encore fortement ancrés dans nos esprits, cela sans même parfois le savoir, on s'attachera à comprendre ce que l'on a appelé l'organisation bureaucratique. À ce titre, une présentation des travaux de F.W.Taylor (doctrinaire de la bureaucratie qui fait aujourd'hui figure de repoussoir) et de Max Weber (théoricien de la bureaucratie) est indispensable. La présentation des critiques adressées au modèle bureaucratique nous permettra ensuite de mieux éclairer les enjeux actuels de la sociologie des organisations, notamment son encouragement à ce que les dirigeants des organisations se mettent à l'écoute des acteurs qui la composent (Michel Crozier, *L'entreprise à l'écoute*, 1989, réédition Points Seuil 1994).

La sociologie des organisations n'offre pas seulement un cadre théorique d'analyse de l'action collective et du fonctionnement des organisations. C'est aussi une doctrine dans la mesure où l'on en retire des prescriptions susceptibles d'améliorer le gouvernement des sociétés complexes. Michel Crozier, principale figure de la sociologie des organisations en France, a

d'ailleurs joué à l'occasion ce rôle de « conseiller du prince » tout en pouvant, à juste titre, se plaindre de n'avoir jamais été véritablement écouté ou compris ! Aussi est-il intéressant de prendre quelques distances avec cette discipline ; de la considérer comme un objet à étudier en soi et non simplement comme un instrument d'analyse. De la considérer comme le symptôme de la manière dont on rêve l'exercice du pouvoir dans nos sociétés modernes et démocratiques depuis 50 ans.

Enseignement : CM Sociologie de l'enseignement supérieur (12h)

Enseignant : Romain Délès

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

« 80% au bac ! ». Dans les années 1980, les politiques éducatives s'engagent dans une véritable massification du baccalauréat et dans une ouverture des portes de l'université. Entre 1985 et 1995, la part des bacheliers dans une génération passe de 30% à 60%. L'effectif étudiant est plus que multiplié par deux entre les années 1980 et les années 2000.

Ces bouleversements morphologiques de l'université ont-ils induits des modifications plus profondes sur la nature de l'expérience étudiante ? Les « nouveaux étudiants » (V. Erlich) sont-ils différents des « héritiers » étudiés par P. Bourdieu et J.-C. Passeron dans les années 1960 ?

A travers l'étude de l'entrée dans l'enseignement supérieur, des parcours d'études et d'insertion professionnelle, des questions de l'emploi étudiant ou du financement des études, ce cours entend apporter aux étudiants des clés de compréhension sociologique de l'expérience étudiante française. La comparaison internationale sera abondamment mobilisée, tant les différences dans les manières « d'être étudiant.e » sont frappantes entre les sociétés.

Enseignement : CM Sociologie des inégalités scolaires (12h)

Enseignant : Romain Delès

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Dans les années 1960, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron initiaient l'étude sociologique des inégalités scolaires à partir d'un constat simple : les différences d'origine sociales pèsent sur les résultats scolaires des élèves. La clé de l'explication des inégalités reposait alors sur la notion de capital culturel. Les familles les moins dotées en ressources culturelles, les familles les moins familières avec les codes culturels et langagiers de l'école rencontrent des difficultés à produire les conditions d'une socialisation scolaire efficace. Inversement, dans les milieux de classes supérieures, l'héritage de l'excellence scolaire se transmet, quasi automatiquement, des parents aux enfants.

Bourdieu montre que cette socialisation différentielle à la culture scolaire fonctionne par « osmose ». Dans le milieu social d'origine, par l'intermédiaire de mécanismes lents, continus et progressifs d'imprégnation sociale, les enfants sont – ou non – familiarisés aux attentes de l'école. Des travaux plus récents sur les pratiques familiales d'accompagnement de la scolarité (dont les enquêtes récentes de Sandrine Garcia ou de Bernard Lahire) remettent en cause l'idée d'une transmission par osmose, d'une transmission automatique et sans intervention explicite du capital culturel et des dispositions à la réussite scolaire. Parallèlement, une autre tradition récente de la sociologie de l'éducation s'intéresse aux mécanismes fins de création des inégalités dans la relation pédagogique et dans l'acquisition du savoir scolaire (pensons aux travaux de Patrick Rayou ou de Stéphane Bonnéry, par exemple).

Ce cours aura donc pour ambition de discuter de l'héritage de la pensée de Bourdieu et Passeron dans l'analyse des inégalités scolaires aujourd'hui. Si on la conçoit à un haut niveau de généralité, la thèse de Bourdieu et Passeron reste d'actualité : les inégalités socio-culturelles continuent de déterminer les trajectoires scolaires. Mais l'enjeu de ce cours est de surmonter

cette analyse généralisante des inégalités et de comprendre plus finement et précisément comment elles se fabriquent dans les milieux sociaux et dans la relation pédagogique.

Évaluation des CM

Première et deuxième session : écrit terminal de 2h portant sur tout ou partie des enseignements.

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'U.E. et bénéficie d'un coefficient 6.

Liste à choix Sociologies spécialisées 2 S6 (3 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 7

U.E. Sociologie de la ville (12h CM)

Enseignant : Thierry Oblet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Un constat s'impose : le monde devient complètement urbanisé. Cela ne signifie pas que l'ensemble de la planète soit recouverte de bâtiments et de maisons, mais que les populations vivent désormais dans des villes ou plus exactement dans des territoires que l'on qualifiera d'urbains. L'urbain s'oppose-t-il toujours au rural ? Et si tout est urbain, que signifie alors le rural ? Disons le tout de suite, ces mots : urbain, rural, mais aussi ville et campagne, sont devenus des mots « problème ».

C'est conscient de cette incertitude sémantique que nous proposons dans ce cours une exploration des défis sociologiques liés à ce devenir urbain de la planète. Dans quel monde urbain vivons nous ? Faut-il craindre de l'accomplissement de cette révolution urbaine à l'échelle mondiale la création du *Pire des mondes possibles* (M. Davis) ou l'avènement de *villes tremplins* (D. Saunders) dispensatrices de mobilité sociale ? Quels problèmes de cohésion sociale et de gouvernement posent les métropoles et les « villes globales ». Quels imaginaires se développent autour de l'idée de ville ? Autant de questions qui seront travaillées tant à l'échelle mondiale (l'impact de la mondialisation et des phénomènes migratoires sur les formes de croissance urbaine) que nationale. (la France périphérique, l'exclusion sociale).

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie de l'environnement (12h CM)

Enseignantes : Valérie Deldrève et Ludovic Ginelli (Irstea Bordeaux, UR ETBX)

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ce cours est une initiation à la sociologie de l'environnement, proposé par des chercheurs de l'Irstea (Institut de recherche scientifique et technique sur l'environnement et l'agriculture). Les préoccupations environnementales étant aujourd'hui un enjeu de société majeur et objet d'engagements citoyens, on questionnera dans un premier temps les lectures sociologiques qu'on peut leur appliquer. Pour cela on prendra des exemples fournis par l'actualité médiatique. Dans un second temps, on présentera comment l'environnement a progressivement été construit en objet de recherche sociologique, avec quelles difficultés méthodologiques et disciplinaires, qu'elles soient internes à la sociologie ou relatives à ses rapports aux sciences de la vie. Des recherches récentes ou en cours illustreront les séances au cours desquelles la participation des étudiantes sera sollicitée par des débats, notamment mouvants.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie de l'innovation (12h CM)

Enseignant : Pascal Ragouet

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Après une introduction générale au cours de laquelle nous évoquerons les origines oubliées d'une réflexion sur l'innovation (F. Bacon, N. Machiavel), nous aborderons, dans un premier temps, l'apport de Schumpeter et les modèles de l'innovation qui ont été construits en référence à son travail, puis, dans un deuxième temps, nous évoquerons la question de la diffusion et de l'appropriation des diffusions (E. Rogers). Enfin, dans un troisième temps, nous proposerons des pistes de réflexions sur l'innovation en biomédecine en partant d'études de cas et en focalisant sur la question de la coopération qui est au centre des processus de transfert et de transformation des savoirs issus de la recherche.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour ce cours. Ce cours vient en complément au cours de sociologie des sciences proposé au S3 et S5.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie de l'immigration : perspectives internationales (12h CM)

Enseignante : Claire Schiff

Périodicité : 6 séances de 2h

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Place du patient dans le système de soins et démocratie sanitaire (12h CM)

Enseignante : Béatrice Jacques

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

En France, c'est la loi Kouchner (2002), qui permet véritablement de repenser les droits des patients et qui introduit la notion de « démocratie sanitaire » structurée autour de droits individuels et collectifs. S'il existe une littérature importante sur l'implication croissante des usagers dans le système de soins, nous axerons notre réflexion sur trois grands points qui sont plus émergents notamment en France : 1/la professionnalisation des patients dits experts, 2/la question de leur légitimité dans la formation des soignants et 3/ leur présence plutôt faible dans la recherche. Puis nous comparerons ces données avec d'autres pays qui sont plus avancés sur l'intégration des patients dans le système de soins.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal

La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Médecine et psychédéliques (12h CM)

Enseignante : Kenza Afsahi
Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal
La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

U.E. Sociologie du décrochage scolaire (12h CM) (UE FaME)

Enseignante : Juliette Vollet
Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Ce cours se saisit du décrochage scolaire par le prisme de ses enjeux sociaux, politiques et personnels. Il traitera d'abord des processus qui ont contribué à faire de ce phénomène un « problème » social majeur, légitimant sa mise sur agenda politique tout en déterminant la nature et la forme des actions publiques déployées en France et ailleurs pour tenter de le résorber. Il proposera ensuite un portrait sociologique des décrocheurs et présentera la diversité des logiques qui motivent les ruptures scolaires. Cela permettra de questionner la dimension potentielle de la vulnérabilité et les formes temporelles de causalité.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire. Pour les étudiantes de L3, le suivi du module « Éducation et socialisation » au S5 est néanmoins recommandé.

Évaluation de l'U.E.

Première et deuxième session : contrôle terminal
La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 3.

Liste à choix Professionnalisation (18 ECTS) : 1 U.E. au choix parmi 3

U.E. Préparation aux concours S6

Enseignement : CM et TD Économie (24h)
Enseignant : Jérémie Bernard
Périodicité : 5 séances de CM et 5 séances de TD + dissertation sur table + oral final

Enseignement : CM et TD Science politique (24h)
Enseignant : Thibault Bossy
Périodicité : 5 séances de CM et 5 séances de TD + dissertation sur table + oral final

Enseignement : CM et TD Sociologie (24h)
Enseignante : Jeanne Gautier-Bouillaud
Périodicité : 5 séances de CM et 5 séances de TD + dissertation sur table + oral final

Enseignement : TD Préparation concours (8h)
Enseignants : intervenants professionnels

Présentation de l'U.E. Préparation aux concours

Cette U.E. vise à préparer les étudiantes au passage de plusieurs concours : I.E.P, écoles de journalisme, concours des métiers de l'enseignement, travail social. Les premières séances seront consacrées à un tour d'horizon des trois disciplines pour donner une culture de base commune. Les séances suivantes seront orientées vers la préparation de travaux pratiques habituellement demandés lors de concours : dissertations, oraux, notes de synthèse, etc. Les étudiantes pourront également suivre des séances de préparation spécifique pour quelques concours afin de les familiariser avec les attendus.

Évaluation

Première session : les étudiantes seront évaluées par plusieurs notes de rendus écrits (50 %) et plusieurs exposés oraux (50 %)

Deuxième session : report de la note de première session (50 %) et écrit terminal de 4h (50 %). La note obtenue (sur 20) constitue la note de l'UE et bénéficie d'un coefficient 18.

U.E. Travail d'étude et de recherche S6

Enseignement : Séminaire d'encadrement de TER (12h)

Enseignants : enseignant.e.s des quatre U.E. Questions sociologiques S5

Périodicité : 6 séances de 2h

Présentation

Dans le cadre de cette U.E., les étudiantes sont amenées à réaliser un travail de recherche personnel sur le sujet de leur choix. Elles continueront le travail initié au semestre 5 en développant leur réflexion théorique et en allant sur le terrain recueillir des données en vue de leur exploitation. Au final, les étudiantes devront montrer leur capacité à articuler empirie et théorie afin de défendre une problématique sur un sujet original. Le rendu final devra faire entre 30 et 40 pages ; un minimum de travail empirique sera défini par les directeurs.rices de TER en début d'année. Le TER sera soutenu à l'oral devant l'enseignant.e qui l'a dirigé.

Un séminaire d'encadrement des TER est prévu afin d'accompagner les étudiantes dans la réalisation de ce travail personnel. Des rendus seront demandés afin de procéder à des bilans réguliers du travail réalisé.

Évaluation

Session unique : note de rendu écrit (coefficient 14) ; note de soutenance orale (coefficient 4). L'U.E. bénéficie d'un coefficient 18.

U.E. Stage S6

Enseignante responsable : Alina Surubaru

Périodicité : séminaire de préparation de 12h et suivi individualisé

Présentation

Les étudiantes sont invitées à effectuer un stage de professionnalisation d'au moins quatre-cinq semaines. Elles rendront un rapport de stage qui présentera tout à la fois les activités qu'elles ont réalisé mais également une prise de distance critique, à l'aide de travaux sociologiques, sur ce qu'elles ont fait.

Évaluation

Session unique : rendu écrit (coefficient 15) et contrôle continu dans le séminaire (coefficient 3). L'U.E. bénéficie d'un coefficient 18.